

FLEURS

POUR TOUTES OCCASIONS

- MARIAGES
- BANQUETS
- ANNIVERSAIRES
- NAISSANCES
- DEUILS

Rodrigue Fleuriste

Enr.
Tél. 583-0464
Lac-Mégantic

L'ÉCHO de FRONTENAC

Rédaction et administration à Lac-Mégantic, comté de Frontenac

LETTREGE

Commercial et Artistique

exécuté avec soin et à prix modéré

Michel
CHARBONNIER

Tél. 583-0187
Lac-Mégantic

Vol. 42, No 8

10c l'exemplaire

MERCREDI, 27 JANVIER 1971

Mme L.-PHILIPPE POULIN, directrice

La Cour du Bien-Etre Social siègera à Lac-Mégantic

Il est interdit de déposer de la neige dans la rue, trottoirs et endroits publics

page 11

Théâtre de poche pour la troupe Kamikazé



page 5

Les honorables juges Jean-Paul Lavallée, Lègaré et Beaudry présideront la cérémonie d'ouverture officielle

Les démarches effectuées par le conseil de ville de Lac-Mégantic ainsi que par l'honorable Juge en Chef de la Cour de Bien-Etre Social, M. Jean-Paul Lavallée, ont donné des résultats.

En effet par un arrêté en conseil du Conseil exécutif, la Cour de Bien-Etre Social est autorisée à siéger dans le territoire déjà défini par la Cour provinciale et la Cour des Sessions de la Paix.

Afin de bien informer la population et signaler d'une façon particulière cet événement une cérémonie d'ouverture officielle aura lieu vendredi le 29 janvier à 2 heures de l'après-midi.

L'Honorable Juge en Chef, M. Jean-Paul Lavallée, ainsi que les
(suite à la page 15)

A Saint-Lodger

Un couple âgé est ligoté par trois individus qui prennent la fuite avec une somme de \$6.

page 3

Le projet d'un parc national dans Beauce-Frontenac

page 16

Editorial

Le hockey mineur "Une semaine pour le sauver"

page 4

Déneigement des rues

Un entrepreneur envisage de recourir à des procédures légales contre la ville

page 5

Pour la saison estivale

Le Gouvernement offre des centaines d'emplois aux étudiants

page 11

Le député de Frontenac appuie le Conseil de Comté

page 3

Pour régler l'imbroglio au sujet de Mégantic et Frontenac

page 9

Possibilité de servir au cours universitaires et de recevoir un diplôme de chef dans les Forces Armées Canadiennes

page 6



Piopolis Centenaire en grand deuil

"PIOPOLIS CENTENAIRE" EN GRAND DEUIL. Des funérailles d'autrefois ont été réservées à M. Godefroy Grenier, un des pionniers de Piopolis. Un cheval fringant ouvre la marche pour symboliser toute une vie de forgeron, la dépouille mortelle repose sur une sleigh double recouverte d'un linceul noir, tandis qu'un "borlo" double recouvert de peaux d'ours transporte quelques parents. Plongé dans le deuil et l'admiration le village regarde passer ce souvenir vivant et se rappelle Piopolis d'antan... Notre forgeron n'est plus et pourtant nous ne l'oublierons jamais. (Jean-Marc Grenier)

(à lire en page 2)

(Photo l'Écho)



Pour vous, nous avons... LU, VU, ENTENDU

Une soixantaine de familles ont dû évacuer leurs demeures à la suite d'un glissement de terrain qui menace de précipiter dans le puits de la mine Jeffrey toute une section de la ville d'Asbestos, une agglomération minière d'environ 8,000 âmes située à 40 milles de Sherbrooke. De plus, 12 établissements commerciaux dont les murs se lézardaient ont été abandonnés. L'état d'urgence a d'ores et déjà été proclamé et les autorités municipales ont fait appel à l'aide des gouvernements fédéral et provincial en vue d'aider les familles sinistrées. Le glissement de terrain serait en partie attribuable à la rupture d'une conduite d'aqueduc de 12 pouces de diamètre qui a laissé s'infiltrer près d'un million de gallons d'eau dans les couches friables du sous-sol.

Des partisans du prince Norodom Sianouk ont attaqué à la roquette et au mortier les aéroports civils et militaires de Phnom-Penh, capitale du Cambodge, détruisant au sol en quelques heures la presque totalité de l'aviation cambodgienne. L'attaque a été menée avec tant de rapidité que la réaction des forces gouvernementales a été presque nulle. Plus de 500 personnes auraient été tuées ou blessées au cours de cette opération menée par des commandos-suicide. On croit que plusieurs centaines de partisans de l'ancien monarque se sont infiltrés dans la capitale à la faveur de l'attaque et Phnom-Penh ressemble à une ville assiégée.

M. Harry S. Truman qui fut président des Etats-Unis de 1945 à 1952 a été hospitalisé samedi à la suite de violentes douleurs stomacales. M. Truman, un politicien démocrate âgé de 86 ans, serait dans un état assez sérieux.

Le Dr François Duvalier, président de la république haïtienne, a révélé, au cours d'un rassemblement tenu devant le palais présidentiel de Port-au-Prince, qu'il avait choisi son fils Jean-Claude, un étudiant en droit, pour lui succéder à sa retraite. La nouvelle a été accueillie avec enthousiasme par le peuple de cette petite république des Antilles où les opposants au régime Duvalier sont impitoyablement écartés par les membres d'une police secrète à la sinistre réputation, les tontons macoutes.

En dépit du succès apparent de la conférence que les premiers ministres du Commonwealth tenaient la semaine dernière à Singapour, les observateurs inclinent à penser que les jours de cette puissante alliance commerciale sont comptés. En effet, dès la fin des assises, on a remarqué que le projet britannique de vente d'armes à l'Afrique du Sud inquiétait fortement les peuples africains et que la Grande-Bretagne songeait sérieusement à lui donner suite même si la chose a été indirectement désavouée dans la déclaration conjointe émise à l'issue des assises.

58 personnes ont été condamnées à mort et 66 autres dont l'archevêque de Konakry ont été condamnées à l'emprisonnement à perpétuité par un tribunal militaire de la république du Niger pour leur présumée participation à une guerre non déclarée, à la suite des invasions dont ce pays a été le théâtre il y a quelques mois par ces mercenaires vraisemblablement à la solde des autorités angolaises. Le pape Paul VI, dans un message où il a fait allusion aux embûches dont l'Eglise était la victime dans les pays socialistes du Tiers-Monde, a révélé qu'il n'était pas convenu de la culpabilité du prélat.

Des agents des services français de sécurité procèdent à des fouilles minutieuses dans la région des Alpes où un avion militaire des forces armées françaises s'est écrasé, entraînant dans la mort tous ses occupants dont 17 savants atomistes qui se rendaient à une conférence ultra-secrète. On espère ainsi découvrir les documents que les hommes de science transportaient avec eux. Le secteur où s'opèrent les fouilles a été interdit aux curieux.

Dans une conférence de presse qu'il a tenue samedi, le chef de l'Union Nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, a révélé qu'un congrès visant à nommer un nouveau leader de ce parti politique se déroulerait à Québec en juin. M. Bertrand a également donné l'assurance qu'il ne s'immiscerait en aucune façon dans le choix de son successeur.

Les procès des présumés membres du Front de Libération du Québec se poursuivent péniblement à Montréal, devant le juge Roger Ouimet. Jusqu'à présent, on n'a disposé que d'un chef d'accusation, celui de libelle séditieux porté contre Robert Langevin qui en a d'ailleurs été acquitté. Lundi a débuté le procès de Paul Rose accusé d'avoir participé à l'assassinat de M. Pierre Laporte, ex-ministre québécois de l'Immigration et du Travail, qui a été trouvé mort dans une valise d'automobile le 17 octobre dernier, derrière l'aéroport militaire de St-Hubert, en banlieue de Montréal.

Piopolis Centenaire en grand deuil

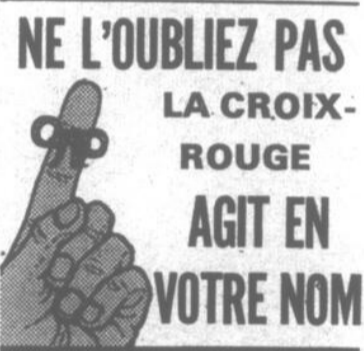
Les arbres gelés étouffaient dans ce froid mordant et la nuit s'était endormie sous une épaisse douillette de neige, tête contre le ciel. Piopolis pleurait un grand deuil; son forgeron était décédé paisiblement loin de sa vieille maison de pierres des champs, chaude demeure qui symbolisait bien le coeur et le courage de ce brave homme. Monsieur Godefroy Grenier naissait à Piopolis et toute sa vie il rayonna parmi les siens dans cette côte merveilleuse, regard tourné sur notre lac majestueux. Fière et respectable il épouse Mlle Hermine Giguère de St-Léon en l'année 1915. Et chaque matin si froid soit-il, le soleil vient saluer notre vaillant forgeron qui bat le fer chaud en chantant, la paix dans le coeur, le bonheur sur les lèvres. A la maison la famille est nombreuse mais la joie plus grande. En arrivant de l'école on engouffre son sac dans la petite armoire de l'escalier et, dehors pour s'amuser. Quand arrive la visite papa allume son foyer et la pipe bien remplie, commence les histoires du passé. Que de veillées au son du violon, que de "set carré" au salon pendant qu'on trinque dans la "dépense" et nous pleurons ce merveilleux temps passé car notre forgeron n'est plus. Le mal est grand de voir partir ce pionnier au coeur simple qui voulait faire revivre sa forge et nous conter Piopolis tel qu'il fut, pendant la semaine du Centenaire. Mais le destin frappe et le temps ne s'arrête plus.

L'église respire d'un calme inaccessible et le grégorien flotte dans les voûtes de bois. Une nombreuse famille s'est rassemblée pour rendre hommage à l'illustre défunt tandis que les cloches chantent un dernier cantique. Lentement le cortège s'ébranle aux pas des chevaux givrés. Un cheval frigrant ouvre la marche pour symboliser toute une vie de forgeron, la dépouille mortelle repose maintenant sur une sleigh double recouverte d'un linceul noir, tandis qu'un borlo double recouvert de peaux d'ours transporte quelques parents. Plongé dans le deuil et l'admiration le village regarde passer ce souvenir vivant et se rappelle Piopolis d'antan. Notre forgeron n'est plus et pourtant nous ne l'oublierons jamais.

Jean-Marc Grenier

NAISSANCE

M. et Mme Florian Bédard (Madeleine Couture) de Fort Chiko, Ungava, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'un fils né le 29 octobre à l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke. Il pesait 6 livres et 3 onces. Il fut baptisé le 29 novembre sous les prénoms de Joseph Eric Stéphane. Parrain de Paul de Sherbrooke. Il pesait 6 livres et 3 onces. Il fut baptisé le 29 novembre sous les prénoms de Joseph Eric Stéphane. Parrain de Paul de Sherbrooke, oncle et tante maternels de l'enfant. La maman portait son enfant sur les fonts baptismaux. La famille Bédard comptait déjà trois enfants Viviane, Alain et David. Félicitations aux heureux parents.



CARTES PROFESSIONNELLES

| | |
|---|--|
| Pierre GREFFARD B.A., L.L.L. AVOCAT et PROCUREUR 5284 rue Frontenac Tél. 583-2776 LAC-MEGANTIC | Docteur Gérard NOEL MEDECIN - CHIRURGIEN Médecine Générale 5035 Boul. des Vétérans Tél. 583-0678 LAC-MEGANTIC |
| Dr Marcel COUTURE, o.d. OPTOMETRISTE Pour rendez-vous, signalez: Bureau: 583-0404 5062 rue Frontenac Résidence: 583-0405 5058 rue Frontenac | Dr Frs-X. PARADIS, b.a.o.d. OPTOMETRISTE examen de la vue - Traitements orthoptiques Bureau: 5137 Frontenac (éd. Huard) - 583-2092 Résidence: 4255 Laval - 583-2238 LAC-MEGANTIC |
| Dr Gaston HOULE, m.d., C.S.P.Q. SPECIALISTE en CHIRURGIE 5137 rue Frontenac Tél. 583-2673 LAC-MEGANTIC | ROCH CODERRE, B.A., L.L.L. NOTAIRE 5137 FRONTENAC TEL. 583-3141 LAC-MEGANTIC |
| BOURQUE & TURCOTTE NOTAIRES 5335 rue Frontenac Tél. 583-2262 édifice Bourque LAC-MEGANTIC | COTE & DROUIN NOTAIRES Cessionnaire du greffe du Notaire De Lourdes LIPPE 3443 rue Milette LAC-MEGANTIC Tél. 583-0787 |
| BLANCHETTE & ROBERGE AVOCATS J.G. Blanchette 305-310 Continental SHERBROOKE Yvon Roberge Tél.: 562-2330 Tél.: 562-1549 | Dr Guy LAJEUNESSE CHIROPATICIEN - SUR RENDEZ-VOUS - 4822 Laval Lac-Mégantic 583-0128 |
| Dr Gérald BOLDUC, D.D.S. CHIRURGIEN - DENTISTE SUR RENDEZ-VOUS 9 h. à midi Mercredi et Samedi 2 h. à 5 h. exceptés 7 h. à 9 h. 3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic | Dr Jean-E. BOURQUE CHIRURGIEN - DENTISTE 9 h. a.m. - 9 h. p.m. 5337 rue Frontenac Tél. 583-2701 édifice Bourque LAC-MEGANTIC |
| Dr Roger MICHAUD, m.d. MEDECINE FAMILIALE 3494 rue Grégoire 583-2244 LAC-MEGANTIC | André TURGEON B.A., L.L.L. AVOCAT et PROCUREUR 5072 rue Boul. des Vétérans - Tél. 583-1477 LAC-MEGANTIC |

C'est maintenant le moment d'acheter le manteau de fourrure dont vous avez besoin car **CLAUDE BECHARD**, fourrures vous offre un choix excellent de diverses fourrures à UN SEUL BAS PRIX EXCEPTIONNEL durant sa VENTE D'HIVER.

Confiez vos réparations à des experts

Claude Béchard
 fourrures
 3024 rue Agnès Lac-Mégantic 583-2088

St-Ludger

Un couple âgé est ligoté par trois individus qui prennent la fuite avec la somme de \$6.

Un vol qualifié a été perpétré par trois individus, dont deux étaient armés en s'introduisant vers 6 heures samedi soir à l'intérieur de la résidence de M. et Mme J. Bellegarde, du 9e rang de St-Ludger.

Les trois personnages, qui seraient dans la vingtaine, n'ont cependant pas molesté M. et Mme Bellegarde, qui sont respectivement âgés de 71 et 72 ans.

Leurs victimes leur ont ouvert la porte de leur demeure, croyant avoir affaire à des amis. Sitôt entrés, les bandits qui n'étaient pas masqués, se sont jetés sur les vieillards et les ont attachés pour se livrer plus à leur aise à un remue-ménage en règle de la maison qu'ils

ont laissée dans un fouillis complet.

Tout ce dont ils ont pu s'emparer, ce fut une somme d'argent de \$6., de deux livres de caisses et d'une carabine de faible calibre.

L'un des apaches aurait fait, devant ses victimes, la remarque qu'ils étaient assez soigneusement ligotés pour en avoir pour quelques heures avant de se libérer et, pour que les vieillards ne souffrent pas du froid, il aurait chauffé le poêle et la fournaise avant de se perdre dans la nature avec ses deux compagnons.

La Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, a ouvert une enquête en vue de retracer les trois lascars.

Le député de Frontenac appuie le Conseil de Comté

Pour régler l'imbroglie au sujet de Mégantic et Frontenac

Faisant suite à une résolution adoptée par les maires de Frontenac et à de nombreuses demandes de la part des électeurs, concernant l'imbroglie qui existe au sujet de Mégantic et Frontenac, le député M. Paul-André Latulippe a déclaré qu'il appuyait entièrement la demande du Conseil de Comté.

Cette résolution patronnée par le premier magistrat de la municipalité de Lambton village M. J. Emery Roy, à l'effet que la commission provinciale de révision de la carte électorale apporte des modifications à la nomenclature des comtés de Frontenac et de Mégantic pour que tout le territoire environnant la ville de Lac-Mégantic soit désormais connu sous le nom de comté de Mégantic et que le lecteur entourant Thetford Mines prenne dorénavant le nom de comté provincial de Frontenac, a rencontré l'approbation du député de Frontenac, M. Paul-André Latulippe.

M. Latulippe nous informait également qu'une enquête rapide l'a convaincu qu'il s'agissait là de l'opinion de la grande majorité des électeurs du comté de Frontenac.

Assemblée des Filles d'Isabelle

Mme Armand Baron élue "reine de l'Année"

Le 12 janvier dernier les membres du Cercle l'Assomption des Filles d'Isabelle tenaient leur assemblée régulière, au cours de laquelle Mme Armand Baron a été élue reine de l'année.

La publiciste

CLAUDE BECHARD FOURRURES

VOUS OFFRE UNE COLLECTION HORS PAIR DE VALEURS EXCEPTIONNELLES DE FOURRURES POUR TOUS LES GOUTS ET TOUTES LES BOURSES.

- 25% à 50% de réduction
- modèles réguliers avec bordure amovible (maxi)
- chapeaux de vison, rat musqué etc, confectionnés avec vos retailles si désiré; styles: russes - cosaque

A SA GRANDE

VENTE D'HIVER

3024 rue Agnès - 583-2088

LAC-MEGANTIC

NAISSANCE

Christian et Réal, fils de M. et Mme Léo Ouellet (Rose-Hélène Langlois) de Nantes, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une petite soeur née le 8 janvier et baptisée le 17 janvier sous les prénoms de Anne Marie Josée. Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Laflamme de Ste-Cécile, oncle et tante maternelle du bébé. Mme Omer Langlois la grand-maman, portait l'enfant sur les fonts baptismaux. Nos félicitations.

La chorale du samedi soir

Depuis un an déjà, ce groupe mixte de 25 voix, présente à l'église de Ste-Agnès de Lac-Mégantic, des chants rythmés choisis, à la messe du samedi soir à 7 h. 30. Cette chorale a pour but unique de rendre service, d'être disponible à l'Eglise. Egalement cette chorale essaie de créer une atmosphère pieuse, une participation communautaire dans cette assemblée chrétienne, à la messe qui est la rencontre avec le Seigneur.

On semble apprécier les efforts fournis par ce groupe, c'est pourquoi bien volontiers la chorale poursuit le travail déjà commencé. Voici le nouveau programme qui sera exécuté à partir de samedi le 30 janvier prochain jusqu'au 20 mars:

Entrée: "J'ai du bon feu"
Soliste: M. Gérard Fortin
"Je reviens chez nous"
Soliste: M. Raymond Latulippe
Alleluia: "Pour ce monde"
Gloria: No 6
(Soliste: Mlle Aline Fortin)
Sanctus: (nouveau) mus. de M. Skimer
Agnus: No 4 et 2
Communion: "Les Immortelles"

de J.P. Ferland

Sortie: "Chante à la Joie"
Soliste: S. Gaby Guérin, CND
Direction musicale: M. Raymond Latulippe
Console de l'orgue: Mme Fernand Grenier (Marina) et Mme Gilles Roy (Denise)
Responsables: Mme Raymond Dubé, Thérèse Rodrigue, Soeur Gaby Guérin, CND et Louise Durand.

FELICITATIONS



Mlle Louise Durand

Le Conseil de l'Amicale Notre-Dame-des-Neiges, du couvent, est heureux de souligner le succès de Mlle Louise Durand, fille de M. et Mme Henri Durand, et de lui offrir ses plus sincères félicitations, pour l'obtention de son diplôme du Baccalauréat 4ième année de musique.

Louise, commençait ses études à l'Ecole Notre-Dame de la Visitation, de la 1ère année en piano jusqu'au lauréat obtenu en 1966.

Puis elle poursuivit ses études à l'Ecole Normale de musique de la Congrégation de Notre-Dame, Westmont de Montréal, de septembre 1966 à juin 1970.

Etudes des nombreuses matières du baccalauréat entr'autres Philosophie, Pédagogie, Méthodologie etc... ajoutées à tout ce que comporte le programme d'Interprétation pianistique. Le 10 décembre

Achetez vite vos billets d'inter-loto

chez votre agent autorisé

inter-loto
220 gagnants
\$325,000
en prix



loto-québec
500, Place d'Armes, Montréal 126. Tél.: 873-5350

dernier, lors du grand concert donné à l'auditorium de l'Ecole Normale de musique de Westmont et préparé en l'honneur des diplômés de l'année, Louise Durand recevait le parchemin du Baccalauréat 4e année, avec la note "Distinction".

Présentement depuis septembre, Louise enseigne la musique à Lac-Mégantic, avec S. Julie Anna Proulx, CND. (S. André de F.) au couvent Notre-Dame de Fatima et à l'Ecole Notre-Dame de la Visitation.

Nous réitérons à Louise, nos plus sincères félicitations et tous nos vœux de succès dans cette nouvelle carrière qui s'ouvre devant elle.

Le Conseil de l'Amicale du couvent

FRUITS
LEGUMES
FROMAGES

toujours frais



au

MARCHÉ DE FRUITS ET LÉGUMES

LEBLANC

JACQUES LEBLANC, propriétaire

5114 rue Frontenac

Lac-Mégantic

Livraison par toute la ville

583-2321

EDITORIAL

Le hockey mineur: Une semaine pour le sauver! ...

Je suis pour le sport en général même si, comme plusieurs, j'ai commencé à dire: "Je devrais faire plus de sport!" Je suis pour le sport en plein air surtout, tellement sain, tellement vivifiant. Je suis pour le sport de compétition et d'équipe également. Alors je suis pour le hockey de tout calibre et pour le hockey mineur en particulier.

Je suis pour l'encouragement des parents auprès de leurs enfants qui jouent du hockey. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, les jeunes ont toujours besoin du support moral et de la présence de leurs parents. A mon humble avis, cet encouragement ne devrait pas se manifester uniquement au cours de la semaine du hockey mineur (semaine qui commençait samedi dernier, le 23 janvier).

Mais je suis quand même pour la Semaine du Hockey Mineur surtout s'il s'agit de la promotion de ce sport. Et précisément il s'agit de la PROMOTION de ce sport, non de sa DESTRUCTION!

Une chose cependant m'inquiète. Je me demande s'il n'y a pas, dans l'ensemble complexe de l'organisation du hockey mineur, une grosse contradiction interne: d'une part, on essaie de le promouvoir par toutes sortes de moyens — en particulier par la Semaine du Hockey Mineur —; d'autre part et presque simultanément on pose des gestes qui, à plus ou moins brève échéance, vont l'étouffer ou le ruiner. Je veux parler des fameux TOURNOIS.

Qu'il s'agisse en effet du trop célèbre tournoi Pee-Wee à Québec, de celui du Midget à Drummondville, des Moustiques à Richmond ou de ceux des autres catégories ailleurs, je les déplore tous et prétends qu'ils font beaucoup de tort au hockey mineur.

On aura beau répliquer qu'un règlement formel exige que pour y participer, on doit présenter une équipe régulière, cette loi est très facile à contourner.

Il suffit tout simplement de l'organiser dès le début de la saison, l'équipe du tournoi, en y regroupant tous les meilleurs joueurs de la catégorie en question. Ce n'est pas malin!

Et puis quelles sommes on dépense par la suite pour quelque 15 ou 18 joueurs uniquement, alors que des centaines d'autres enfants de la même ville pourraient avantageusement profiter de ces mêmes argents bien répartis.

L'aspect psychologique de ces tournois doit être considéré aussi. Très tôt dans la saison, les autres équipes ne se sentent plus de taille à lutter contre cette équipe organisée championne dès le début d'une saison. Ce fait n'aide guère le hockey mineur! Que penser en outre de ces jeunes "vedettes" revenant du tournoi auquel elles ont pris part? Comment ces joueurs acceptent-ils le fait de ne plus jouer dans une équipe championne l'année suivante?

Qu'on sache bien ceci: Ces grands tournois COMMERCIAUX arrondissent quelque chose — et l'on sait quoi — Mais NUISENT beaucoup à la promotion du hockey mineur.

Ce qui aiderait beaucoup plus efficacement: des éliminatoires locales dans chaque ville ou encore de petits tournois régionaux très restreints. Et cela entre les équipes qu'on a balancées dès le début de la saison.

Si on ne lutte pas contre ce fléau, cette peste que constituent les tournois, ce ne sera pas une semaine de hockey mineur qui parviendra à sauver ce sport contre toute une saison qui travaille pour le perdre. Et alors, ce ne seront pas surtout les puissantes organisations des tournois qui y perdront, mais des milliers de jeunes... Voilà le malheur à prévenir!

Fr. Jean-Paul TOUSIGNANT, s.c.

Sur le Pont d'Agnès

(de nos éditions antérieures)
par Louis-Philippe Poulin
(Tous droits réservés)

Courage, vous qui n'aimez pas l'hiver et son cortège parfois encombrant, l'été s'en vient!

x x x

Même si elle est encore loin, cette belle saison, elle ne s'approche pas moins de nous chaque jour et puis pendant ce temps, ceux qui aiment l'hiver dont le cortège leur paraît plus gai peuvent en jouir à leur gré.

x x x

Nous connaissons maintes personnes qui seraient disposées à payer une haute chandelle, si, à la chandeleur, selon le vieux dicton, la neige était à sa hauteur.

x x x

Ce froid intense qui sévit partout ne réchauffe pas le cœur de ces ouvriers trop nombreux en chômage présentement, avec lesquels nous sympathisons.

x x x

On dit que le temps fuit et cela est exact! Comme il est surprenant de constater que dans cette fuite, sans arrêt, il n'oublie pas personne sur son passage.

x x x

Les dégels du printemps ne prendront personne par surprise.

x x x

On ne sait vraiment jamais ce qu'ils nous réservent en surprise, nos hivers canadiens.

x x x

Ne nous est-il pas impossible de ne pas les aimer, avec leurs qualités et leurs défauts.

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN
VOTRE NOM



CONNAISSEZ vos DROITS
par Pierre Greffard, avocat, B.A.,LL.L.

Outrage au tribunal

Aussi étrange que cela puisse paraître, le code criminel canadien ne définit pas l'outrage au tribunal; à aucun endroit dans le code il est stipulé que l'outrage au tribunal consiste en ceci ou cela, qu'il est un crime ou un acte criminel ou encore une infraction; le code ne précise pas davantage de peine minimum ou maximum pour outrage au tribunal.

D'où vient donc alors ce pouvoir qu'ont les juges de condamner quelqu'un pour outrage au tribunal?

L'article huit de code criminel stipule que tous les crimes possibles au Canada sont mentionnés au code, que l'on ne peut être condamné pour aucun autre crime que ceux stipulés par le code, mais l'article ajoute:

"... mais rien au présent article n'atteint le pouvoir, la juridiction ou l'autorité qu'une cour, un juge, juge de paix ou magistrat possédait, immédiatement avant l'entrée en vigueur de la présente loi, d'imposer une peine pour outrage au tribunal."

Donc, d'une part, on pourrait d'abord considérer que l'outrage au tribunal n'est pas un crime défini par le code, que l'on ne sait pas au juste exactement ce que c'est, qu'aucune peine n'est prévue par la loi, mais que les juges ont conservé le pouvoir de condamner les citoyens pour outrage au tribunal.

Cette situation paraît vraiment bien étrange à première vue dans notre système judiciaire et nous tâcherons dans les semaines qui viendront de trouver quelque explication à ce qui paraît une anomalie.

Il fête son 96ème anniversaire de naissance



Né le 13 janvier 1875 M. David Grégoire, résident du Foyer Jeanne-Mance de Lac-Mégantic a fêté son quatre-vingt-seizième anniversaire de naissance. A cette occasion M. Patrick Dallaire, cuisinier, prépara un gâteau d'anniversaire, soit une maquette représentant la réplique du Foyer Jeanne-Mance.

Les résidents et la Direction du Foyer Jeanne-Mance souhaitent à M. et Mme David Grégoire la santé et le bonheur à l'occasion de cet anniversaire.

Fondé en 1929

L'ECHO de FRONTENAC


Journal hebdomadaire régional

Rédaction et administration à 5040 Boul. des Vétérans Tél. 583-1630

—LAC-MEGANTIC—

Mme L-Philippe Poulin directrice

MEMBRE des HEBDOS du CANADA et de l'AUDIT BUREAU of CIRCULATION



Circulation certifiée

Abonnements:
CANADA \$4.00
ETATS-UNIS \$6.00

Imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Poulin Ltée St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e classe Enregistrement No 1148



Cette semaine votre
DEPUTE vous PARLE
DE SUBVENTIONS STATUTAIRES
AUX LOISIRS

Chers concitoyens,

Comme vous le savez sans doute, chaque année le Haut Commissariat met à la disposition de toutes les municipalités de la province de Québec certaines subventions statutaires, afin d'aider ces dernières à faire la promotion des sports dans leur localité.

Cette année, au chapitre des subventions statutaires, le Haut Commissariat met à la disposition des municipalités du comté de Frontenac, une somme de \$8,340.00 qui se répartit selon les normes du Ministère de la façon décrite au tableau qui apparaît à la suite de ce texte.

Il faut comprendre ici qu'il ne s'agit pas de subventions spéciales mais de subventions statutaires, ce qui signifie qu'une municipalité qui en fait la demande peut quand même être éligible aux subventions spéciales. Cependant, pour devenir éligible aux subventions statutaires, il faut remplir certaines conditions et normes stipulées sur les formulaires de demande fournis à cet effet par le ministère. Les municipalités qui apparaissent en annexe remplissent effectivement ces conditions. Elles doivent cependant faire parvenir au Haut Commissariat une demande en bonne et due forme, sur les formulaires appropriés, le plus tôt possible.

J'ai d'ailleurs fait parvenir quatre (4) copies de cet exemplaire, il y a quelques semaines.

REPARTITION DES SUBVENTIONS
AUX MUNICIPALITES ET ORGANISMES LOCAUX
(Population de 8,000 et moins)
ANNEE FINANCIERE 1970-1971

| | Population 1970 Guide municipal | Recommanda- tion du député | |
|---|--|----------------------------------|-----------------|
| | | p.c. | \$ |
| CITES et VILLES | | | |
| 1. Lac-Mégantic | 7,108 | 14.5 | 1,250.00 |
| VILLAGES | | | |
| 2. La Guadeloupe | 2,001 | 5.4 | 450.00 |
| 3. Lambton | 780 | 3.1 | 260.00 |
| 4. Saint-Gédéon | 1,123 | 4.4 | 370.00 |
| 5. Saint-Ludger | 302 | 3.1 | 260.00 |
| 6. Saint-Sébastien | 478 | 3.1 | 260.00 |
| PAROISSES | | | |
| 7. Courcelles | 1,192 | 4.4 | 370.00 |
| 8. Woburn (St-Augustin) | 897 | 3.1 | 260.00 |
| 9. St-Hilaire de Dorset | 225 | 3.1 | 260.00 |
| 10. Saint-Sébastien | 496 | 3.1 | 260.00 |
| CANTONS | | | |
| 11. Marston (Marsboro) | 242 | 3.1 | 260.00 |
| CANTONS UNIS | | | |
| 12. Risborough et partie de Marlow (St-Ludger) | 896 | 3.1 | 260.00 |
| 13. Audet | 687 | 3.1 | 260.00 |
| 14. Frontenac | 1,082 | 4.4 | 370.00 |
| 15. Lac Drolet (St-Samuel) | 1,200 | 4.4 | 370.00 |
| 16. Milan | 290 | 3.1 | 260.00 |
| 17. Nantes | 912 | 3.1 | 260.00 |
| 18. Notre-Dame des Bois | 689 | 3.1 | 260.00 |
| 19. Piopolis | 315 | 3.1 | 260.00 |
| 20. Ste-Cécile de Whitton | 980 | 3.1 | 260.00 |
| 21. St-Evariste de Forsyth | 1,016 | 4.4 | 370.00 |
| 22. St-Méthode de Frontenac | 1,568 | 4.4 | 370.00 |
| 23. St-Robert Bellarmin | 765 | 3.1 | 260.00 |
| 24. Saint-Romain | 690 | 3.1 | 260.00 |
| 25. Winslow-Sud | 700 | 3.1 | 260.00 |
| TOTAL | 26,634 | | 8,340.00 |
| DISPONIBILITE REELLE: \$8,340.00 | | | |

Paul-André LATULIPPE, député

Déneigement des rues

Un entrepreneur envisage de recourir à des procédures légales contre la ville

M. Yves Lebrun, un entrepreneur en déneigement résidant à La Guadeloupe, a laissé entendre qu'il envisageait de recourir à des procédures légales contre la ville de Lac-Mégantic si la municipalité ne respecte pas une entente qui selon lui a été conclue le 28 décembre dernier relativement à l'entretien des rues de la ville.

Dans une plainte déposée devant le conseil de ville, M. Lebrun a déclaré que ses services ont été retenus à cette date et qu'il a de ce fait commencé immédiatement à procéder au déneigement des rues. Pour ce faire, il s'est procuré de l'équipement. Le 30 décembre,

les édiles ont décidé que la municipalité verrait elle-même à l'entretien des rues. M. Lebrun a donc proposé à la ville de faire l'achat de l'équipement qu'il s'est procuré et il a révélé qu'il recourrait aux services de ses procureurs advenant un refus de la part de la municipalité.

VERSION CONTRADICTOIRE

Pour leur part, le maire Bourque et les échevins Bolduc, Audet, Boulet et Fillion ont donné une version tout à fait opposée des faits. Selon eux, l'entente comportait trois points: la présentation d'une garantie d'exécution de travaux,

l'acceptation de l'équipement proposé par le contracteur et enfin la décision que les travaux de déneigement soient rémunérés à un taux horaire advenant le cas où le contrat ne serait pas octroyé au contracteur.

Le compte de l'entrepreneur pour le travail qu'il a effectué au déneigement des rues de la ville, était au nombre des comptes approuvés pour paiement au cours de cette même assemblée.

On ignore pour l'instant quelle sera la réaction de M. Lebrun ou quelle sera l'attitude de la ville si le contracteur qui s'estime lésé donne suite à sa décision d'aller devant les tribunaux.

Théâtre de poche pour la troupe "Kamakaze"

Dès que les inspecteurs du ministère provincial des Travaux Publics auront produit un rapport démontrant de façon satisfaisante la sécurité d'un local adjacent aux salles qu'occupe le club Aramis dans l'édifice portant le numéro 5060 de la rue Papineau, le conseil de ville octroiera un permis rendant possible la conversion de ce local en un théâtre de poche où la troupe de théâtre Kamakazé présentera au public les spectacles qu'elle aura montés.

Telle est l'assurance qui a été donnée aux directeurs de cette troupe locale par les membres du conseil de ville lorsque demande a été faite d'un permis accordant la possibilité de donner des représentations théâtrales dans ce local.

Le chef de police Raoul Perron qui avait reçu mandat de mener enquête sur les implications sécuritaires du projet a révélé qu'il ne voyait aucun danger d'incendie en autant que les occupants du local se conformeraient aux ordonnances de sécurité du ministère des Travaux publics.

Quand au premier magistrat de Lac-Mégantic, Me Luc-L. Bourque, il a applaudi à l'initiative des directeurs de la troupe, soulignant qu'il s'agissait là d'un geste concret que le public se rendait de supporter. Il a toutefois rappelé que toutes les précautions devaient être prises pour éviter que ne surviennent des tragédies du genre de celle qui s'est produite l'automne dernier dans un dancing des Alpes françaises.

Le théâtre de poche que veulent réaliser les directeurs de Kamakazé pourra accommoder 135 spectateurs.

La troupe Kamakazé, en quatre ans, a monté six spectacles qui ont reçu du public de Lac-Mégantic et de la région un accueil enthousiaste. Fondée en 1967 par Yves Poulin qui en demeure le metteur en scène, la troupe Kamakazé a présenté jusqu'ici "Le Chaudronnier", de Léon Chancerel, "Les Irascibles" du même auteur, "Le Tribunal des Mal Mariés", de Cervantes, "Bousille et les Justes", de Gratien Gélinas, "Les Comédiens" de Roger Dumas, et "Un Simple Soldat" de Marcel Dubé.

Cette année, c'est à la présentation de "Turlututu" de Marcel Achard, que travaillent les comédiens qui composent Kamakazé.

A la direction de la troupe on trouve Michel Bouchard comme président Paul Turcotte, comme

vice-président Danièle Tardif à la trésorerie, et Judith Laporte au secrétariat.

Sont comédiens, techniciens ou maquilleuses: Louis Audet, Marielle Bédard, Michel Boivin, Diane Bouchard, Michel Boulanger, Guy Dostie, Hélène Hamel, Robert Boulanger, Pearl Boivin, Jean Labbé, Jacinthe Lessard, Robert Proteau, Marjolaine Quirion, Louise Rosa, Johanne Roy, Marius St-Pierre, Francine Vachon.

Nicole Lapière est "script-girl" tandis que Charles Garneau remplit les fonctions de directeur administratif.

Comme on le voit, c'est en milieu étudiant et enseignant que se recrutent les effectifs de Kamakazé.

Les succès remportés depuis 1967 augurent bien pour l'avenir!

PARADIS SERVICE FINA

5570 rue Frontenac - Tél. 583-2260 - Lac-Mégantic

SPECIALITES

- * ALIGNEMENT ET BALANCEMENT DE ROUES
- * MISE AU POINT
- * PNEUS - BATTERIES - ACCESSOIRES
- * SERVICE PROMPT ET SATISFAISANT

VENDEUR de
L'AUTO-NEIGE MOTO-SKI



Paradis Nadeau Inc.

CAMILLE PARADIS, PRES.

J. GIOVANNI PARADIS

122-a Laval - Tél. 583-2680 ou Rés.: 784

REPARATION D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES de RADIOS et de TELEVISION

Portes en bois — Contre-Plaqué (Plywood)
Planches murales — Moulures, etc.

Un service prompt et courtois vous est
assuré en tout temps

COUET INC. Entrepreneur général

3973 rue Québec Central

C.P. 928

Tél. 583-1324

LAC-MEGANTIC

LOCATION DE MACHINERIES

- Excavation
- Terrassement
- Gravelage
- Compresseurs

ATELIERS

- Fabrication de remorques "trailers"
- Boîtes de camions — ou pick-up en acier ou en bois
- Installation de double roues sur camions
- Soudure à arc (électrique)

Possibilité de suivre un cours universitaire et de recevoir une formation de chef dans les Forces armées canadiennes

Les frais de scolarité sont assumés par l'Etat et les élèves reçoivent les uniformes nécessaires, une solde, un congé annuel et plusieurs autres avantages.

Grâce à son programme de formation d'officiers des Forces régulières (ROTP), le Ministère de la Défense Nationale offre la possibilité de suivre un cours universitaire et de recevoir une formation de chef à un certain nombre de jeunes gens, spécialement choisis, qui possèdent les qualités requises pour devenir officiers dans les Forces armées canadiennes.

Les candidats qui auront terminé le secondaire V ou les étudiants de CEGEP ou d'universités peuvent présenter une demande d'engagement comme élèves-officiers dans les Forces armées canadiennes. Les conditions d'admission sont assez sévères, mais ceux qui réunissent les qualités exigées voient s'ouvrir devant eux une carrière des plus dynamiques et des plus profitables.

Les études générales conduisant à un diplôme en arts, en sciences ou en génie soit complétées par l'instruction et les études militaires. Les frais de scolarité sont assumés par l'Etat et les élèves-officiers reçoivent les uniformes nécessaires, une

solde, un congé annuel et plusieurs autres avantages.

DEMANDES D'ADMISSION

On peut obtenir des formules de demande et de plus amples renseignements en se rendant au Centre de Recrutement des Forces Canadiennes au 50 rue Couture Sherbrooke. Afin de faciliter les étudiants de

Lac-Mégantic et de la région intéressés à remplir leur demande d'admission ou à recevoir des renseignements supplémentaires le capitaine Lachance, officier en charge pour la région, sera au CENTRE DE LA MAIN-D'OEUVRE mercredi les 3 et 24 février prochains entre midi et 5 heures p.m.

Au conseil municipal

C'était séance régulière de notre conseil municipal que celle à laquelle nous assistions lundi soir dernier. Etaient à leur siège, S.H. le maire Luc-L. Bourque, qui présidait, MM. les conseillers Lionel Audet, Camillien Fillion, Gérard Boulet, Ovila Bolduc et Lucien Royer, ainsi que le greffier M. Herve Fecteau et le trésorier municipal M. Jean Perreault.

Les procès-verbaux des trois dernières séances sont adoptés sur proposition du conseiller Boulet appuyé par le conseiller Royer.

xxx

Les membres de la troupe Kamikaze font part aux membres du Conseil de leur intention d'aménager un local dans lequel des représentants théâtraux seront donnés, sous forme de "théâtre de poche". Les études du projet étant terminées ils sollicitent de la ville un permis d'opérer leur petite entreprise.

Le chef Raoul Perron, présent à l'assemblée, ajoute certaines informations concernant la protection du public dans ce local. "Je ne vois aucun danger d'incendie en autant qu'ils se conformeront aux exigences du Ministère pour la protection en cas d'incendie" de déclarer le chef Perron. Le maire Bourque ajoute "Il demeure que c'est une

excellente organisation à supporter, il s'agit de prendre nos précautions pour ne pas voir se répéter l'expérience tragique vécue en France récemment". Le conseiller Bolduc appuyé par le conseiller Fillion, propose que le permis demandé soit accordé après que le Ministère des Travaux Publics ait accordé son approbation.

xxx

Aux fins de conclure une entente concernant la location d'une souffleuse à neige et d'un camion le Conseil a pris connaissance d'une proposition faite par M. Réal Beausnesne. Sur proposition du conseiller Royer appuyé par le conseiller Boulet le conseil accepte de louer cette machinerie à partir du 14 janvier au 14 avril 1971 pour la somme de \$9,000. M. Beausnesne fournira et paiera à ses propres frais l'opérateur de la souffleuse et l'opérateur du camion, en assumant totalement les frais d'opération, d'entretien, d'assurance.

xxx

Me Pierre Greffard a été chargé de protéger les intérêts de la ville en marge de la faillite de la firme Benoit Construction Inc. A ces fins, tous les documents pertinents lui seront remis. On sait que le bilan déposé par le syndic préposé à la liquidation des actifs de cette entreprise fait état d'exigibilités dépassant \$400,000.

xxx

La compagnie Torpedo sera avisée de libérer les 40' de la rue Vaudreuil obstrués présentement par l'empilement de billots sur cette voie d'accès.

xxx

Sur recommandation des ingénieurs-conseils à l'emploi de la ville, le paiement d'une somme de \$6,850 a été autorisé en faveur de la firme John Meunier Inc., à la suite de l'achat de pompes et d'accessoires pour l'amélioration de la station de pompage. Les conseillers ont également autorisé le paiement d'une somme de \$14,634.33 à la firme Jules Chapdeleine Inc., qui a effectué des travaux d'appoint à la conduite d'aqueduc, à la conduite d'égouts sanitaires et à la conduite d'égouts de surface de la rue Villeneuve. Cette somme couvre également certains travaux de voirie qui ont été effectués sur cette rue.

xxx

La Municipalité de Nantes fait parvenir à la ville une copie d'une résolution qu'elle a adressée au Ministère des Affaires Municipales au sujet de la décision de la Ville de Lac-Mégantic annulant les

Prochaines activités du Club Auto-Neige du Centre Mgr Bonin

28 janvier: Rallye à St-Samuel.
30 et 31 janvier: Rallye à Notre-Dame des Bois.
6 et 7 février: Journée Fiesta "71" du Club Auto-Neige de la Baie Victoria.
14 février: Rallye Audet —

Course de Ballon-Balai.
21 février: Rallye à St-Jean Vianney — Course au Trésor — Souper canadien.
28 février: Carnaval de Lac-Mégantic. — Parade.

Le Publiciste

contrats de protection contre les incendies avec les municipalités environnantes. La municipalité de Nantes demande au Ministère ce qu'il entend faire à la suite de cette prise de position par la ville de Lac-Mégantic

xxx

Le conseil prend connaissance d'une plainte formulée par M. Yves Lebrun de la Guadeloupe dans laquelle il déclare que la ville a retenu ses services le 28 décembre 1970 pour le déneigement des rues de la ville de Lac-Mégantic. Il y a de fait, commencé immédiatement le déneigement des rues. A la suite de cette décision il s'est acheté de la machinerie. Le Conseil ayant pris la décision le 30 décembre dernier de prendre à ses charges le déneigement, il se voit dans l'obligation de proposer à la ville de faire l'achat de cette machinerie, et en cas de refus de sa part, de se servir de la loi.

Les conseillers Bolduc, Audet, Boulet et Fillion, ainsi que le maire donnent tour à tour leur version sur les faits réels de cet engagement. Ils sont unanimes à dire que l'entente comportait trois points importants: d'abord qu'un bon de garantie soit d'abord présenté, deuxièmement que la machinerie du contracteur soit d'abord acceptée, enfin que les travaux de déneigement soient rémunérés à un taux honoraire advenant que le dit contrat ne soit pas accordé au contracteur.

xxx

Le conseil autorise le remboursement de la taxe spéciale d'aqueduc chargée et payée par les contribuables suivants: Odilon Vallee:and \$86.26, Lionel Boucher, \$100., et Elie Fortier \$67.

xxx

Son Honneur le maire ainsi que le conseiller Gérard Boulet continueront de représenter la Ville aux délibérations du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est.

xxx

Le comité de ski du Centre Mgr Bonin, par l'entremise de son président M. Paul Lachapelle, remercie la ville de sa généreuse participation au développement de la piste de ski. "Grâce à vous, nous avons réalisé en trois semaines, un projet qui paraissait impossible au début, soit: un monte-pente et un chalet de ski" de mentionner M. Lachapelle.

xxx

Le conseiller Lucien Royer accomplira, à compter du 1er février prochain, les fonctions de maire suppléant.

xxx

Le conseiller Bolduc, propose un vote de sympathie à la famille

AVIS DE NON RESPONSABILITE

Je désire aviser, par la présente, que je ne me tiens pas responsable des dettes contractées par ma fille THERESE CHARRON, en mon nom.

Thomas CHARRON,
Nantes

de M. Laval Fortier en reconnaissance du grand dévouement que le regretté disparu a apporté au cours des années passées dans différentes organisations paroissiales.

Réunion régionale des Femmes Chrétiennes à St-Martin

Toutes les Femmes Chrétiennes de la région sont invitées à une réunion spéciale qui aura lieu, à Saint-Martin, jeudi le 21 janvier prochain, à 7.30 hres p.m., à la sacristie.

Trois membres de l'Equipe diocésaine seront présentes afin d'expliquer le programme de l'année: "La femme et l'amour humain". Il s'agit du Père François Forté, aumônier diocésain, Mme Philippe Nadeau, présidente diocésaine et Mme Roger Veilleux, responsable régionale du mouvement.

Les membres des exécutifs des paroisses avoisinantes sont invitées; Saint-Gédéon, Saint-Ludger, La Guadeloupe, Saint-Evariste, Saint-René, St-Hilaire et St-Honoré,

Si la température ne permettait pas la réunion, jeudi le 21 janvier, elle sera remise à plus tard.

La secrétaire de St-Martin
Mme Wilfrid Beaudoin

NE L'OUBLIEZ PAS

LA CROIX-ROUGE



AGIT EN VOTRE NOM

C'EST BON EN SIROP...

Très efficace, pour GRIPPE, BRONCHITE, ASTHME, et TOUX causée par le rhume. De plus, il donne l'appétit, et fortifie. Il est préparé à l'aide d'ingrédients de sources naturelles.



COMPOSE
SAPIN
FORTIN

En vente dans toutes les pharmacies et épiceries.

DES SPECIAUX sans précédent

vous sont offerts à notre

VENTE D'HIVER

CLAUDE BECHARD

FOURRURES

583-2088 3024 rue Agnès
Lac-Mégantic

L'ENJEU C'EST VOTRE FOYER



Le bonheur à la portée de votre main !
... et de votre bourse !

ACHETEZ votre MAISON et BATISSEZ SUR LE TERRAIN QUI VOUS CONVIENT

CONSTRUCTIONS CLOUTIER & FILS INC.

ENTREPRENEUR GENERAL

Spécialité: maisons résidentielles

Réparation et rénovation: cuisines, bureaux, etc.

J. Guy Cloutier, v.-prés. Gaston Cloutier, v.-prés. Bruno Cloutier, prés.
TéL. 583-2080 TéL. 583-2531 TéL. 583-1149

Bureau 4316 Dollard

Lac-Mégantic, Qué.

L'opinion des LECTEURS

Sous cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent d'intérêt public. Ces expressions d'opinions n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

MADAME BOVARY un autre film décevant! ...

Je suis allé voir le film MADAME BOVARY, je suis sorti profondément déçu et je voudrais dire pourquoi

L'abord c'est le second film d'un programme double. Et le premier qu'on présente est tellement insignifiant qu'il ne

vaut pas la peine d'en dire un seul mot, même pas le titre, et ce n'est pas par scrupule. Déjà donc, on n'est plus aussi bien disposé quand commence le film qu'on attendait.

Et puis, au sujet de MADAME BOVARY, je m'étais

dit: "C'est le grand chef-d'oeuvre de Flaubert, oeuvre qu'il a mis 6 ans à écrire; de plus, Flaubert était un voyant, on en aura sans doute fait un film bien, si on a su respecter le génie de l'auteur". Mais non! Déception du DEBUT à la FIN! Et pour le prouver, voyons un peu ce qu'est MADAME BOVARY d'après Gustave Flaubert.

Dans Gustave Flaubert, il y a Charles Bovary, écolier, il y a une tranche de vie avec Héloïse, sa première femme, il y a de la circonstance qui amène Charles à connaître Emma, il y a la fameuse noce normande qui dura trois jours, il y a l'établissement des nouveaux

époux à Tostes. Tout cela est oublié dans le film: celui-ci ne commence qu'avec les préparatifs que fait Emma pour aller au bal du Marquis d'Andervilliers. Première déception, non la dernière!

Dans Flaubert, Emma, au retour du bal, s'ennuie, ne se comprend plus, "souhaite à la fois mourir et habiter Paris". C'est que, dans ses lectures de couventine, elle s'était fait du bonheur conjugal une idée trop romantique. La réalité lui apparaît maintenant tout autre. "Elle ne pouvait s'imaginer à présent que ce calme où elle vivait fût le bonheur qu'elle avait rêvé". La conversation de son époux, elle la trouve "plate

comme un trottoir de rue". Comme s'éveillant d'un long rêve, elle se demande alors, au cours des longues promenades qu'elle fait pour tenter de se distraire: "Pourquoi, mon Dieu, me suis-je mariée?" Cet ennui donc, profond, presque maladif, qui constitue le drame de MADAME BOVARY de Flaubert, est-ce que le film réussit à le montrer? J'en doute très fort!

On a plutôt fait d'Emma Bovary une femme mondaine, assoiffée d'atours somptueux, une femme facile, vénale même, prête à se donner à n'importe qui. Mais ce n'est plus MADAME BOVARY de Flaubert, et quand on le constate, on est encore plus déçu!

Je sais que Madame Bovary s'est donnée à Rodolphe Bolanger de la Huchette; elle s'est donnée également à Léon; mais elle ne s'est pas donnée au maître-chanteur Adolphe L'Heureux, comme le laisse croire le film. Non! Madame Bovary de Flaubert a fait deux sottises, mais c'était pour essayer de sortir du mal incurable qui la rongait: un mortel et indicible ennui, non parce qu'elle était une femme facile!

Chez Flaubert, Madame Bovary, devant le chantage grossier d'Adolphe et n'ayant personne pour la secourir, entre chez le pharmacien Homais, obtient de Justin la clé du "capharnaüm" et s'empoisonne avec de l'arsenic. Elle avait écrit sur un billet: "Qu'on n'accuse personne..." "Maintenant ce ne serait plus long, songeait-elle. Elle en avait fini avec toutes les trahisons, les bassesses et les innombrables convoitises qui la torturaient". Ce n'est pas de cette façon qu'elle disparaît dans le film. Nouvelle déception, qui nous surprend un peu moins toutefois. Maintenant qu'on a vu toutes les licences que s'est permis le réalisateur, une de plus, une de moins, c'est peu de chose pour celui qui se croit plus grand que Flaubert.

Regrettable, tout de même! J'ai pourtant vu d'autres films tournés d'après des romans et qui se sont avérés des chefs-d'oeuvre précisément à cause de leur grande fidélité à l'auteur du roman. Je pense à THERÈSE DESQUEYROUX, à LEON MORIN, PRETRE, à LE ROUGE ET LE NOIR, à GUERRE ET PAIX et à bien d'autres...

A moins que l'auteur du film n'ait voulu donner raison aux détracteurs du vivant de Flaubert — qui ne voyaient dans son roman "qu'une anecdote scandaleuse contée avec talent" — et créer de toute pièce une Madame Bovary à sa façon! ... J'ai peine à retrouver dans ce film le roman que je connais de Flaubert, en tout cas. C'était pourtant bien ce qu'on annonçait, il me semble!

Fr. Jean-Paul Tousignant, s.c.

UNE VISITE À VOTRE CONCESSIONNAIRE SKI-DOO* PEUT VOUS RAPPORTER

\$5,000 EN ARGENT



****CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE, UNE PERSONNE QUI AURA ÉTÉ VISITER UN CONCESSIONNAIRE SKI-DOO GAGNERA \$5,000. TOUS LES JOURS (EXCEPTÉ LES DIMANCHES), UN GAGNANT SERA CHOISI PARMIS LES BONS DE PARTICIPATION REÇUS AU BUREAU CENTRAL DES PRIX. LE CONCOURS DÉBUTE LE 8 JANVIER 1971 ET SE TERMINE LE 6 FÉVRIER 1971.**

Une simple visite à un concessionnaire Ski-Doo pour admirer les magnifiques modèles Ski-Doo 71 peut vous rapporter \$5,000 en argent.

Pour gagner, rien de plus simple. Il suffit de remplir un bon de participation que vous trouverez dans la salle d'exposition du concessionnaire et de l'expédier à Ski-Doo. Quelques jours plus tard, vous gagnerez peut-être \$5,000.

Alors, courez chez votre concessionnaire Ski-Doo. Pensez-y: aucun achat requis pour participer. Vous êtes peut-être le prochain gagnant!

*marque de commerce Bombardier Ltée **sauf le dimanche.

DÉTAIL DES RÈGLES CHEZ TOUT CONCESSIONNAIRE PARTICIPANT

Station de Service LABBE

4778 RUE LAVAL — TEL. 583-0156
LAC-MEGANTIC, QUE.

Guy BLAIS

CASE POSTALE 70 — LAMBTON
TEL. 486-2624

DES MANTEAUX de fourrure A BAS PRIX

- Chat sauvage à pointes argentées ou teint
- Rat musqué naturel
- Loutré
- Lynx
- Vison canadien, offert à un prix considérablement réduit.

CLAUDE BECHARD

FOURRURES
3024 rue Agnès 583-2088
LAC-MEGANTIC
Vente — Confection
Réparation



par Jacques TURCOTTE

Le Royal fait match nul à deux reprises

A la suite de trois défaites consécutives par la marge d'un seul point, le Royal s'est fait littéralement voler deux victoires sur la routy en fin de semaine, devant se contenter de deux joutes nulles 1-1 à Granby vendredi et 5-5 à Asbestos dimanche. Si l'on regarde la performance du Royal en fin de semaine, il faut en tirer conclusion qu'il s'agit de victoires morales et que la venue de Claude Gaudet pour prêter main-forte à la défensive sera un point majeur d'ici la fin de la saison. En effet, avec la venue de Gaudet, les défenseurs réguliers Serge Perreault et Normand Morin peuvent se reposer plus fréquemment et conséquemment fournir un effort plus poussé et soutenu à chacune de leurs présences sur la glace. Gaudet ne ménage pas ses coups d'épaules et ceci pourrait bien ébranler fortement l'attaque adverse dans la zone défensive du Royal.

MATCH NUL 1-1 A GRANBY

C'est une performance qualifiée de miraculeuse par tous

les-journaux de la région de la part du gardien Richard Dumas des Guépards qui a privé le Royal d'une victoire assurée vendredi soir alors que l'attaque a largement dominé du début à la fin décrochant 52 lancers contre 29 pour leurs adversaires. Guy Lapointe a été le seul à pouvoir prendre Dumas en défaut au cours de cette rencontre. Pour les Guépards, Marc Ekdou a compté sans aide pour procurer ce match nul dans une partie où l'officiel Marcel Vaillancourt a imposé 14 punitions mineures dont 8 à Granby en plus d'un 10 minutes d'inconduite à Richard Dumas des Guépards.

MATCH NUL DE 5-5 A ASBESTOS

Dans une joute où des incidents fâcheux se sont produits à 19:59 de la troisième période, le Royal de Lac-Mégantic a fait match nul de 5-5 avec les Acadiens d'Asbestos. Jean-Marc Dubreuil a conduit l'équipe avec son premier tour du chapeau de la saison pendant que Claude Roy enfilait les deux

autres buts. Dans les bagarres provoquées à la toute fin du match, bagarres qu'ont largement cherchées Marcel Boisvert et Michel Martel, l'arbitre Clément Williams a une fois de plus fait voir son grand talent d'incompétent en imposant une suspension de match à Jean-Marc Dubreuil qui se portait à la défense d'un de ses coéquipiers. Nul doute que la prochaine joute disputée entre les deux équipes verra un petit règlement de compte.

RESULTATS DE LA FIN DE SEMAINE

- Jeudi:
Cowansville 6 - Magog 8
- Vendredi:
Mégantic 1 - Granby 1
Asbestos 4 - Thetford 4
Waterloo 7 - Cowansville 1
- Dimanche:
Mégantic 5 - Asbestos 5
Granby 3 - Waterloo 3
Thetford 14 - Cowansville 2

JOUTES CETTE SEMAINE

- Jeudi:
Asbestos - Waterloo
- Vendredi:
Cowansville - Thetford
Granby - Asbestos
Magog - Mégantic
- Dimanche:
Thetford - Granby
Asbestos - Magog
Cowansville - Mégantic

LIGUE JUNIOR "D" DES CANTONS DE L'EST

| | PJ | G | N | Pp | Pt | Pts |
|-------------|----|----|----|----|-----|-----|
| Thetford | 34 | 19 | 1 | 4 | 142 | 86 |
| Granby | 36 | 16 | 8 | 5 | 126 | 75 |
| Mégantic | 38 | 14 | 9 | 5 | 109 | 89 |
| Asbestos | 27 | 11 | 12 | 4 | 106 | 131 |
| Magog | 27 | 8 | 14 | 4 | 128 | 123 |
| Waterloo | 38 | 8 | 15 | 5 | 103 | 123 |
| Cowansville | 38 | 1 | 23 | 5 | 71 | 105 |

La CROIX-ROUGE est toujours à l'oeuvre



MONIQUE MERCURE

dans "DEUX FEMMES EN OR" à partir de dimanche prochain au CINEMA MEGANTIC.

Sommaire des parties de ballon-balai régionale 50 Labatt

Dans la première partie, le club Co-Op disposa des Diables Noirs par 3 à 0. Pierre Labrecque, André Durand, Vianney Nadeau comptèrent les buts des gagnants.

Dans la deuxième partie, le Yves Carrier Meubles a battu le Supertest au compte de 2 à 0. Paolo Lachance et Renaud Dallaire furent les auteurs des buts.

Dans la dernière partie au programme mettant aux prises le B.B. Curb et le Club Aramis, aucun but ne fut compté. Nous pouvons donc affirmer que les deux gardiens de buts étaient à la hauteur de leur situation.

Les prochaines rencontres auront lieu le 31 janvier 1971 à compter de 3 heures p.m. Nous vous invitons à encourager ce sport de plus en plus en vogue parmi la population.

- Les Clubs: B.B. Curb vs Supertest
Co-Op vs Club Aramis
Yves Carrier vs Diables Noirs

CLASSEMENT DES EQUIPES

| | PJ | G | P | N | Pts |
|-------------------------|----|---|----|---|-----|
| 1. Yves Carrier Meubles | 11 | 8 | 2 | 1 | 17 |
| 2. Club Aramis | 11 | 7 | 1 | 3 | 17 |
| 3. Supertest St-Ludger | 12 | 7 | 3 | 2 | 16 |
| 4. Co-Op de Lac-Még. | 13 | 5 | 7 | 1 | 11 |
| 5. B. B. Curb | 13 | 4 | 6 | 3 | 11 |
| 6. Les Diables Noirs | 12 | 0 | 12 | 0 | 0 |

POSITION DES COMPTEURS

| | B | A | Tot |
|---|----|---|-----|
| 1. Gaëtan Morin (Y. Carr. Meubles) | 15 | 8 | 23 |
| 2. Gaston St-Pierre (Supertest) | 8 | 4 | 12 |
| 3. Vianney Nadeau (Co-Op) | 7 | 3 | 10 |
| 4. Renaud Dallaire (Y. Carrier Meubles) | 5 | 5 | 10 |
| 5. François Gendron (Club Aramis) | 6 | 3 | 9 |
| 6. Marcel Poulin (Supertest) | 3 | 6 | 9 |
| 7. Jean-Luc Morin (Aramis) | 2 | 6 | 8 |
| 8. Jean-M. Rancourt (B. B. Curb) | 5 | 1 | 6 |
| 9. Richard Quirion (Supertest) | 4 | 2 | 6 |
| 10. Yvon Giroux (Y. Carrier Meubles) | 3 | 3 | 6 |

POSITION DES GARDIENS DE BUTS

| | PJ | BA | Moy |
|-------------------------------------|----|----|------|
| 1. Jacques Fredette (Aramis) | 11 | 3 | 0.28 |
| 2. Raymond Roy (Y. Carrier Meubles) | 11 | 4 | 0.36 |
| 3. Laurent Dumas (Supertest) | 12 | 11 | 0.92 |
| 4. Régis Fortin (B.B. Curb) | 13 | 16 | 1.23 |
| 5. Michel Trudel (Co-Op) | 13 | 24 | 1.85 |
| 6. Richard Couture (Diables Noirs) | 12 | 58 | 4.83 |

Le Publiciste

SOUFFLEUR à neige
DE 4 A 7 FORCES
SIMPLICITY
NOUS ACCEPTONS LES ECHANGES
VENTE - ENTRETIEN - REPARATION
TRACTEURS et EQUIPEMENT



Faites exécuter dès maintenant votre entretien de machinerie agricole.



GARAGE DUMAS ENRG.
6465 rue SALABERRY - LAC-MEGANTIC SUD - TEL. 583-2264
ou
Bernardin BOULANGER, vendeur - STE-CECILE - TEL. 583-0581

SEMAINE DU HOCKEY MINEUR

un **H**omme

QUI SAIT JOUIR DE LA VIE

L'ENTRAINEUR: Enseigne à votre garçon une ou deux choses sur le hockey - les qualités d'un bon sportsman et comment s'amuser tout simplement.

NE L'ENVOYEZ PAS ACCOMPAGNEZ VOTRE FISTON A LA PATINOIRE



VENTE ANNUELLE D'HIVER chez **Claude Béchard fourrures**
rabais de 25% à 50%

3024 rue Agnès Tél. 538-2088 Lac-Mégantic
VENTE - CONFECTION - REPARATION



EDITO-SPORT

par J. Arthur POULIN



Royal Junior

La joute disputée vendredi soir, le 29 janvier, avec l'équipe de Magog, est une commandite de Quirion Transport, Inc., dont les responsables ont toujours été d'une générosité exemplaire envers le club, et cela depuis plusieurs années, pour ne pas dire depuis le début. Le directeur J.-Pierre Jacques, accompagnera M. Rock Quirion.

C'est Arthur Grenier, Ltée, qui sera le commanditaire de la joute qui aura lieu dimanche, le 31 janvier, à 7.30 p.m. C'est Florent Bourret, aussi directeur du Club qui accompagnera le représentant de "Coke".

On demande à la population de recevoir les Marinières avec leurs deniers à la main, et se procurer de nombreux billets pour le Tirage d'une motoneige Boa-Ski exposée au-dessus de la glace du Centre Mgr Bonin. Vous ferez d'une pierre deux coups en aidant la cause du Club Royal Junior, et la grande organisation des Marinières.

Afin d'éviter l'encombrement au guichet au cours des dernières joutes de la saison régulière, vous pouvez vous procurer vos billets à l'avance au Centre Mgr Bonin. Ces billets viennent des livrets de billets de saison, qui avaient été vendus à plusieurs personnes au début de la saison.

L'achat d'un programme à la porte, contenant l'alignement des clubs et un mot du commanditaire de la joute, aidera aux finances du club. SEULEMENT \$0.25.

CARNAVAL D'HIVER

Une petite surprise nous attendait! ... Les jeux sont faits, il faut maintenant en faire un succès. Cependant, connaissant l'ardeur que les différents responsables des comités ont déployée par les années passées, ce sera un plaisir d'en diriger les destinées cette année.

Pourrions-nous revenir à notre devise d'il y a quelques années: "LAC-MEGANTIC, ROYAUME DES SPORTS"? ...

A Stornoway, le 30 janvier

Bénédition de motoneiges

(DNC-A.D.) — Le club des Saisons de Stornoway annonce pour samedi le 30 janvier prochain, à 9 heures du soir, une bénédiction de motoneiges ainsi qu'une messe spéciale dite pour les motoneigistes. A cette occasion la chorale de St-Alphonse exécutera des chants rythmés.

A l'issue de la cérémonie religieuse le café sera servi gratuitement à l'hôtel de la Vallée, et la soirée se continuera au club des Saisons, alors qu'un programme spécial a été organisé, au cours duquel de nombreux prix de présence seront attribués aux personnes présentes.



LE DRAGON — Appelé "dragon" par son propriétaire, ce véhicule de montagne indique bien sa force et les services qu'il peut rendre dans notre région. C'est le club des Saisons de Stornoway qui s'est équipé de cette curieuse chenille motorisée, elle sert à entretenir les sentiers pour les motoneigistes. Nous sommes bien équipés à Stornoway pour les amateurs de ce sport, bienvenue à ceux qui voudront nous visiter.



BONJOUR MADAME! — Nous avons présentement pour vous PERRUQUES, DEMI-PERRUQUES et POSTICHES à des prix incomparables. 100 p.c. cheveux humains (la Parisienne ou l'Allemande). Ajustement et réparation. De préférence, téléphonez pour rendez-vous.
Mme EVA-V. RANCOURT TEL. 583-1640
Chemin de la Dam - Lac-Mégantic (3 milles de la ville)

A l'Heure des Quilles

A l'heure des quilles de la salle des Chevaliers de Colomb Léo-Paul Turcotte a roulé 183 et a été défait par Pierre Giroux, 194.

En final le nouveau vainqueur Giroux rencontrait Jean-Gilles Mathieu, ce dernier remportait les honneurs de la journée par le compte de 204, soit 4 quilles de plus que son adversaire. Il rencontrera dimanche prochain les aspirants Laurier Morin et Félicien Lacroix.

Dans la classe "B" Henri-Paul Huard a compté 112 tandis que son adversaire Victorin Fortin 115; par la suite l'aspirant Hervé Therrien a roulé 198 contre Fortin 103. Le champion devra faire face à Emilien Blais et Jacques Lavallée dimanche prochain.

Tournoi Bantam "Inter-Frontenac" à Lambton

On annonce pour les 20 et 21 février prochains un grand tournoi Bantam "Inter-Frontenac" à Lambton.

Les directions de clubs intéressées à participer à ce tournoi sont priées de composer le no 486-7703 à Lambton, entre 5 et 7 heures p.m., pour l'inscription.

Hâtez-vous de vous inscrire car après le 15 février il sera trop tard.

Michel Pelchat, publiciste

Au Tournoi juvénile de St-Georges

"Les amateurs de hockey de la région sont invités à venir supporter l'équipe de hockey de leur choix, qui jouera sa première partie dans le tournoi de hockey juvénile au Palais des Sports de Ville St-Georges, jeudi le 28 janvier.

JEUDI, 28 JANVIER à 3.00 hres p.m.: Lambton CONTRE St-Prospér Dorch.

JEUDI, 28 JANVIER à 4.00 hres p.m.: St-Jean Vianney CONTRE St-Joseph de Beauce.

VENDREDI, 29 JANVIER à 11 hres a.m.: Lac-Mégantic CONTRE Nicolet.

SAMEDI, 30 JANVIER à 11 hres a.m.: St-Samuel CONTRE Beauceville Beauce.

C'est tout un événement sportif et les joueurs des clubs seront très heureux de votre support.

Ces jeunes hockeyeurs, méritent votre encouragement et vous pouvez être assurés qu'ils feront tout en leur possible, pour remporter le plus de victoires dans ce tournoi. Donc en foule pour encourager les vôtres et à l'avance ces jeunes hockeyeurs vous disent Merci.

Lorenzo Bureau, organisateur.

quand on a l'oeur sur la main...

de Kuyper le gin au grand coeur



Le Festival d'Hiver de Notre-Dame des Bois

VENDREDI, 29 JANVIER 1971

8 h. p.m. — Parade aux flambeaux en autoneiges
Tous les autoneigistes ont rendez-vous dans la cour de l'église pour 7:30 hres; le départ se fera de cet endroit.

9 h. p.m. — Feux d'artifice
Immédiatement après la parade, les autoneiges se rendront au champ de baseball où il y aura un programme de feux d'artifice.

— Partie de ballon-balai
Après les feux d'artifice se tiendra sur la patinoire de l'O.T.J. une partie de ballon-balai opposant deux équipes de "old timers" de la paroisse.

SAMEDI, 30 JANVIER 1971

10 h. a.m. — Partie de hockey
Cette partie opposera deux équipes de jeunes de la paroisse.

12 h. p.m. — Parade

1 h. 30 p.m. — Course d'accélération pour autoneiges
La course se tiendra sur une piste droite; une seule autoneige à la fois prendra le départ pour un trajet de 1/4 de mille. Chaque course sera minutée et le programme sera divisé en plusieurs classes. Des trophées seront décernés à chacun des gagnants. On pourra s'inscrire à l'Hôtel des Monts, soit à l'Hôtel Bellevue pendant l'avant-midi.

3 h. 30 p.m. — Course en raquettes
Le départ se fera au champ de baseball. Les inscriptions se feront sur les lieux.

5 h. 30 p.m. — Souper à la salle paroissiale

— Soirée
Cette soirée prendra la forme d'une gigantesque tombola et elle aura lieu à la salle paroissiale; de plus, les trophées des courses d'accélération et de raquettes y seront remis.

— Rallye d'autoneiges
Ce rallye se tiendra au cours de la nuit; les participants auront en leur possession une carte de route très simple indiquant l'endroit où se trouve tel ou tel prix.

DIMANCHE, 31 JANVIER 1971

9 h. 30 a.m. — Excursion sur la montagne
Les autoneigistes devront se rassembler dans la cour de l'église. De là, il y aura bénédiction des autoneiges et départ.

— Partie de hockey
Cette partie de hockey mettra aux prises le club de hockey local et des clubs des paroisses avoisinantes.

— Course à obstacles
Cette course d'autoneiges se tiendra sur le terrain de baseball. Elle permettra de déterminer le degré d'habileté de conducteur.



LA CUISINE A SON MEILLEUR POUR LE FIN GOURMET

RECEPTIONS — BANQUETS

SALLE SPACIEUSE POUVANT RECEVOIR PLUS DE 300 PERSONNES.

(Bientôt air climatisé pour un meilleur confort)

POUR RESERVATIONS, APPELEZ :

MOTEL PANORAMA

J. GUY GILBERT TEL. 583-2110 LAC-MEGANTIC

St-Romain vous invite au couronnement de sa reine Otéjiste

St-Romain (A.P.) — Le directeur de l'O.T.J. invite toute la population de St-Romain et de la région à assister samedi le 30 janvier à l'Auberge de la Rivière Sauvage de Lambton, au grand événement du couronnement de la reine Otéjiste de St-Romain.

Trois duchesses aspirent à ce titre, il s'agit de Mlles Louise

Rodrigue, Monique Boulanger et Louise Parent. Nous leur souhaitons bonne chance.

Le tirage des prix pour les billets vendus sera fait au cours de la veillée vers les 10h.30 p.m. lequel sera suivi du couronnement.

C'est donc un rendez-vous que vous font les dirigeants de l'O.T.J. lesquels comptent sur votre coutumière collaboration.

Clinique de baseball

Chers amis du baseball,

La présente est pour vous inviter à participer très nombreux à la grande clinique de baseball qui aura lieu à l'école St-François au 825 Bowen sud à Sherbrooke jeudi soir, le 28 janvier 1971 à 7:30 p.m.


Cette clinique annuelle est organisée par le club de baseball les Expos de Montréal, la Brasserie O'Keefe et la Fédération de Baseball Amateur du Québec. Elle s'adresse à tous les instructeurs de baseball ainsi qu'aux amateurs de ce très beau sport. L'entrée est gratuite. Les instructeurs de cette clinique seront Claude Raymond, lanceur

étoile des Expos ainsi que André Pratte et Jean-Pierre Roy de l'organisation des Expos.

Le rendez-vous de tous les sportifs de l'Estrie est à l'école St-François, jeudi soir le 28 janvier prochain.

Venez très nombreux pour profiter de cet avantage. Bienvenue à tous.

Bertrand BEAULIEU, animateur sportif.



Chronique des Quilles

Ligue Mixte Petites Quilles Chevaliers Colomb

POSITION DES CLUBS
Chevaliers Colomb, 48; Rodrigue Fleuriste, 45; Salon Benoit, 31; Hôtel Lasalle, 27; Chez Madeleine, 27; Quirion Transport, 14.

MOYENNES
Martial Lessard, 133; Jean-Piery Rodrigue, 125; Serge Morin, 122; Denis Arsenault, 117; Noël Charbonnier, 111; Jean Lessard, 111; René Lacroix, 110; Gérard Boulanger, 110; Michel Charbonnier, 109; Philippe Bureau, 109.

FEMMES — Laure Bureau, 118; Micheline Giroux, 117; Marcelle Boulanger, 114; Mado Talbot, 113; Claudette Therrien, 110; Candide Rodrigue, 104; Suzanne Paradis, 110; Gaby Audet, 98; Ginette Turcotte, 97; Carmen Giroux, 95.

RECORDS
P.H.T.: Martial Lessard, 513; Candide Rodrigue, 379. P.H.S.: René Lacroix, 170; Gaby Audet,

155. P.H.T. d'équipes, Chevaliers Colomb, 2000. P.H.S. d'équipes, Chevaliers Colomb, 372.

Micheline Giroux, sec.-trés.

Ligue Mixte Grosses Quilles Chevaliers Colomb

POSITION DES CLUBS
Les Braves, 119; Mégantic Transport, 108; Les Caprices, 88; Groupe Commerce, 56; Trans-Kébec, 35; Chaussures Lessard, 26.

MOYENNES
Jacques Turcotte, 161; Jean Orichefki, 156; Jean Théberge, 153; Dolorès Dostie, 152; Raymond Marquis, 150; Jean Michaud, 149; Yvon Couture, 148; Michel Dufresne, 147; Jules Bégin, 146; Marcel Cameron, 146.

FEMMES — Thérèse Doyon, 139; Nicole Bolduc, 138; Nicole Gagnon, 136; Suzanne Vachon, 134; Simone Orichefki, 134; Jacqueline Orichefki, 131; Carmen Giroux, 124; Olivette Couture, 121; Rita Gilbert, 119; Céline Vigneault, 119.

SUBSTITUTS — Jean-Luc Trépanier, 174; Jean-Yves Sévigny, 156; Laurier Morin, 156; Denis Lacroix, 154; Henri-Paul Huard, 153; Lucien Théberge, 149; Maurice Turcotte, 145; Conrad Forest, 134.

FEMMES — Micheline Giroux, 146; Lucette Lacroix, 127; Liliane Sévigny, 126; Louise Blais, 113; Céline Drouin, 107; Brigitte Théberge, 100; Simone Vigneault, 95; Huguette Laplante, 92; Simone Therrien, 49.

RECORDS
P.H.T. Jacques Turcotte, 582 (203); Jacqueline Orichefki, 454; Nicole Bolduc, 454. P.H.T. — Jean Orichefki, 2 2; Pierrette Turcotte, 169. P.H.T. d'équipes — Mégantic Transport, 2684. P.H.S. d'équipes, Les Braves, 954.

Micheline Giroux, sec.-trés.

Ligue Féminine Grosses Quilles Chevaliers Colomb

21 janvier 1971
POSITION DES CLUBS
Mégantic Manufacturing, 43; Hôpital Frère-André, 33 1/2; Chez Madeleine, 27; Nettoyage Moderne, 24 1/2.

MOYENNES
Micheline Giroux, 148; Carole Fortier 145, Thérèse Bédard 139, Louise Rancourt, 135, Bertha Lachance 133, Cécile Grenier, 132, Carmen Giroux 132, Yvette Fluet 127,



LOUISE TURCOT — JEAN LAPOINTE

Une des scènes du grand film canadien "DEUX FEMMES EN OR", à l'affiche du CINEMA MEGANTIC, commençant dimanche prochain.

Monique Lacombe 121, Rita P.H.T. d'équipes, Mégantic Poirier, 117, Olivette Couture, Manufacturinf, 1948, P.H.S. d'équipes Mégantic Manufacturing 709.

RECORDS
P.H.T., Carmen Giroux, 509, P.H.S., Bertha Lachance, 178, Micheline Giroux, sec.-trés.

Des SPECIAUX pour toute la famille au MAGASIN d'ESCOMPTE

PROP. ROCK RODRIGUE

REMEDES — COSMETIQUES — CIGARETTES
VITAMINES — TEINTURES — PHOTOGRAPHIES

4473 LAVAL TEL. 583-2240
LAC-MEGANTIC

Jean Dussault a trouvé sa place.



Jean Dussault ne voulait pas d'une existence monotone, médiocre, routinière. Il est donc entré dans les Forces armées canadiennes. Aujourd'hui, Jean est heureux d'utiliser ses capacités au maximum. Il relève tous les jours de nouveaux défis. Il a la possibilité de voyager, de continuer ses études, même universitaires, tout en recevant un salaire. Quant à son avenir, il est brillant et assuré. Pour Jean, c'est la vraie vie!

En fin de course: un homme, un vrai.
Vois le conseiller en carrière militaire.

Notre représentant sera au
Centre de Main-d'Oeuvre de Lac-Mégantic
MERCREDI les 3 FEVRIER et 24 FEVRIER
entre midi et 5 heures p.m.

Si tu veux trouver ta place, viens avec nous.
LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
Pour te renseigner, appelle-nous:

CENTRE DE RECRUTEMENT DES FORCES CANADIENNES
50 rue Couture Sherbrooke, Qué. Tel.: 562-0870

STUDIO Ligori BEAUDOIN



est l'ENDROIT par excellence pour vous PROCURER tous genres d'INSTRUMENTS de MUSIQUE et ACCESSOIRES "GRETSCH"

3635 rue Laviolette
LAC-MEGANTIC
Tél. 583-0118

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE LAC-MEGANTIC
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite ville, QUE:- le Conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic, à sa séance régulière tenue le dix-huitième jour du mois de janvier 1971, a passé et adopté le règlement No 488, prohibant de transporter ou de déposer la neige sur les trottoirs, les rues ou ruelles et tout autre endroit public, et que l'original dudit règlement est déposé en mon bureau, dans les archives de l'Hôtel de Ville de Lac-Mégantic, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance, aux heures de bureau, de neuf heures a.m. à cinq heures p.m.

Donné à Lac-Mégantic ce 20ième jour de janvier mil neuf cent soixante-et-onze.

HERVE FECTEAU
greffier

PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF LAC-MEGANTIC
To the Ratepayers of the aforesaid Town

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town Clerk of the aforesaid Town, THAT:- The municipal council of the Town of Lac-Mégantic, at its general meeting, held on the eighteenth day of January 1971, has passed and adopted the by-law no. 488, prohibiting to lay down and carry snow, form private properties into streets, lanes and others public places and that the original of said by-law is deposited in my office in the archives of the Town Hall of Lac-Mégantic, where all interested parties may take communication of the same, during office hours, from nine o'clock in the morning to five o'clock in the afternoon.

Given at Lac-Mégantic this 20th day of January one thousand nine hundred and seventy-one.

HERVE FECTEAU
Town Clerk

Pour la saison estivale

Le Gouvernement Provincial offre des centaines d'emplois aux étudiants

Le député de Frontenac, M. Paul-André Latulippe, désire cette semaine attirer l'attention des étudiants sur les emplois d'été créés pour eux par le gouvernement du Québec au cours de la période estivale.

Le gouvernement du Québec emploie au cours de l'été des centaines d'étudiants dans différents ministères. L'étudiant intéressé devra être âgé de 18 ans et plus, et consentir à l'avance à se déplacer à n'importe quel endroit de la province pour assumer cet emploi, de nous informer le député de Frontenac M. Latulippe.

Les étudiants désireux de s'inscrire ou d'obtenir de plus amples informations sur ces emplois peuvent s'adresser au

bureau du député situé AU 4999 rue Millette à Lac-Mégantic ou en composant le numéro 583-3922. M. Latulippe se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Nous reproduisons plus bas la liste des ministères et départements qui offrent ces emplois:

001 Affaires culturelles, 002 Affaires intergouvernementales, 003 Affaires municipales, 004 Agriculture & colonisation, 005 Assemblée nationale, 006 Conseil exécutif, 007 Education, 008 Famille & Bien-être social, 009 Finances, 010 Industrie & commerce, 011 Justice, 012, Revenu, 013 Richesses naturelles, 014 Santé, 016 Terres

& forêts, 017 Tourisme, chasse 7 pêche, 018 Transports, 019 Travail, 020 Travaux publics, 021 Voirie, 022 Commission de la fonction publique, 023 Commission des accidents du travail, 024 Commission du salaire minimum, 025 Loi électorale du Québec, 026 Office du crédit agricole, 028-1 Régie des Alcools du Québec, 028-2 Régie des Alcools de Montréal, 029 Régie des Rentes, 030 Office des autoroutes, 031 Bureau de l'auditeur, 032 Institutions financières, 033 Immigration, 034, Office de Développement et de Planification du Québec, 035 Finances - Trésorerie, 037 Communications - Office d'information et de publicité du Québec.

Il est interdit de déposer de la neige, sur les rues, trottoirs et endroits publics

A la suite d'un avis de motion donné le 13 janvier dernier, le Conseil municipal de la ville de Lac-Mégantic, a adopté un règlement interdisant de déposer de la neige sur les rues, trottoirs, et endroits publics.

L'article 1 du règlement interdit à toute personne ayant déblayé sa cour ou terrain privé, de pousser, de transporter ou de déposer la neige sur les trottoirs, les rues, ruelles, ou tout autre endroit public.

Les infractions aux dispositions du présent règlement, seront constatées par les constables ou officiers du département de la Sécurité Municipale. Toute contravention au présent règlement rend le délinquant passible d'une amende avec ou sans frais, de \$40., ou à défaut de paiement, d'un emprisonnement ne devant pas dépasser un mois. Le dit emprisonnement devant cesser sur paiement de la dite amende.

FIESTA 71

Et oui, ce sera FIESTA '71, pour tous les amateurs d'autoneiges durant la fin de semaine du 6 et 7 février.

Le club d'autoneiges de la région de Lac-Mégantic a organisé pour cette fin de semaine un programme pouvant plaire tant aux spectateurs qu'aux participants. Le tout débutera samedi après-midi à 2 heures par des compétitions d'adresse mettant en vedette l'habileté des pilotes et des co-pilotes.

Une gigantesque parade aux flambeaux défilera samedi soir. Elle partira à 8 heures de la Légion Canadienne et défilera sur le lac pour ensuite se diriger vers la Baie Victoria et Piopolis. Tous ceux qui, le désireront pourront terminer la soirée à la Baie Victoria ou l'orchestre d'Alain Perreault fera les frais de la musique et où l'admission sera gratuite. Dimanche le 7, se tiendra l'élimination des compétitions des jeux d'adresse

et des courses d'accélération. Pour terminer la journée en beauté, un souper sera servi et le tout se clôturera par la remise des trophées aux gagnants des différentes compétition, le tirage des prix de \$50.00, \$25.00, \$10.00, \$10.00, \$5.00, prix attaché aux "tag-days" actuellement en vente et permettant en plus d'assister aux deux jours de compétitions à la Baie Victoria.

Un orchestre permettra de terminer la journée des plus joyeusement. Pour le succès de cette journée nous comptons sur la participation de toute la population et nous sommes déjà assurés de la participation de plusieurs groupes de l'extérieur.

Les compétitions d'adresse seront les suivantes: Grande Roue, compétition mettant en vedette pilote et co-pilote et la manoeuvre de son véhicule.

Slalom spécial, se basant sur la pratique du slalom mais

compliqué par des jetons à déposer dans des contenants durant le parcours.

Polo sur glace, compétition d'équipes obligeant pilote et co-pilote à conduire un ballon à la ligne d'arrivée.

Démarrage rapide: Compétition mettant en vedette la connaissance de son véhicule et le maniement rapide de sa machine.

Toutes ces compétitions sont chronométrées et ne présentent aucun danger pour les participants et leurs machines. Elles se dérouleront simultanément et chacun pourra choisir la ou les compétitions de son choix. De magnifiques trophées gracieusement de M. Fernand Fontaine représentant Labatt seront distribués pour chaque compétition.

CLASSEMENT DES COURSES

0 à 246 cc
240 à 295 cc
296 à 340 cc
340 à 440 cc

CLASSEMENT OUVERT

0 à 295
295 à 440

Démonstration de Compagnies

QUELQUES REMARQUES

Au cours d'une randonnée surveillez l'auto-neige qui est en arrière de vous de façon à ce que personne ne soit oublié. Celui qui ferme la randonnée est là pour nous aider en cas de panne mais lui, risque de rester en chemin si personne ne s'occupe de voir si tout va bien pour lui.

Aux membres du club et à tous les amateurs qui empruntent les sentiers, avez-vous déjà pensé au travail que quelques membres fournissent pour entretenir nos sentiers? Nous apprécions tous que nos sentiers soient bien entretenus, nous en profitons tous avec plaisir membre ou non. Nous remercions beaucoup ces

Réunion de parents

Le 19 janvier avait lieu à l'École Morin, une réunion de parents. Des élèves se sont chargés de la première partie du programme. Certains ont exécuté des poèmes ou dialogues en anglais pour illustrer comment ils peuvent arriver à mémoriser et à bien prononcer cette langue. D'autres ont exécuté des chants et une danse. Deux gentilles demoiselles, Martine Lemieux et Charlotte Dumas, ont exposé un magnifique travail de recherche sur le Japon. Tous ces numéros ont été très appréciés des parents qui ont constaté avec satisfaction l'initiative et le savoir-faire de leurs enfants.

Ce fut ensuite le tour des enseignants. Mme Rolande Miller a expliqué sa méthode d'anglais et les objectifs qu'elle essaye d'atteindre, s'attachant surtout à l'anglais parlé.

Mme Denise Morin a parlé des arts plastiques et de l'étude du milieu, qui comprend l'histoire et la géographie locales d'abord, régionales ensuite pour enfin s'étendre au pays, etc.

Mlle Aline Fortin traita des mathématiques modernes, précisant qu'elles sont de nature à donner une meilleure compréhension des mathématiques et à mieux préparer les élèves pour le secondaire. Vint ensuite Mme Michelle Edwards qui rappela les objectifs poursuivis dans l'enseignement du français et les moyens pour y arriver.

Le principal de l'école a ensuite adressé la parole. Il s'est dit heureux de constater que l'atmosphère de l'école était excellente et par conséquent très favorable au développement des élèves, qu'une bonne discipline régnait dans toutes les classes et que les professeurs attachaient de l'importance à la formation intégrale de l'enfant tout au long de la journée.

Il a ensuite expliqué comment les élèves de 7e année seraient classés en passant au secondaire. En résumé, disons que ce classement se fait par matière: quatre sont obligatoires et les autres, optionnelles; parmi ces dernières, l'élève doit en choisir trois. En français, en mathématiques et en anglais, les élèves seront réparties en trois groupes: les forts, les moyens, les faibles. Pour déterminer dans quel groupe tel élève sera placé, on se base sur sa capacité d'apprendre, son rendement scolaire, sa motivation, etc.

membres généreux et nous demandons aux autoneigistes qui rencontrent une auto-neige qui traîne une niveleuse (drag) dans les sentiers de leur céder le chemin, du civisme S.V.P. Vous aimez circuler dans des sentiers entretenus. L'entretien de sentiers demandent beaucoup de travail et d'argent. Aidez-nous à vous aider collaborez en prenant votre carte.

Le publiciste

A l'Ass. d'Activités Féminines de St-Jean-Vianney

C'est le 13 janvier dernier que se réunissait 22 dames et demoiselles, pour l'assemblée régulière du mois. Au cours de cette réunion, il y avait une courte prière lue par la vice-présidente et ensuite suivaient diverses discussions d'ordre administratif.

A cette occasion, on annonçait que des billets pour le tirage d'une magnifique catalogue seraient mis en circulation. Tous les profits de cette vente iront à la Caisse d'Entraide de l'Association.

On prie tous les intéressés de communiquer soit avec Mme René (Jeanne) Bédard ou, Mme Léo Grondin ou tout autre membre du conseil.

En troisième lieu, traitant de la catéchèse, M. Tourigny a établi un parallèle frappant entre la catéchèse d'il y a cinq ans et celle d'aujourd'hui. En 1965, la catéchèse était centrée sur la mémorisation: il fallait apprendre mille numéros de catéchisme, une vingtaine de prières en français, cinq ou six en latin, les commandements, etc. Aujourd'hui toute la mémorisation se résume à quelques prières: Notre Père, Je vous salue Marie, etc. On insiste davantage sur la compréhension, la réflexion. Chaque élève confectionne un cahier où il illustre au moyen d'images, de graphiques ou d'inscriptions, les idées importantes qu'on veut lui inculquer.

Il ne faudrait pas oublier cependant que l'éducation religieuse comprend beaucoup plus que cela et elle se donne d'abord et surtout à la maison, car c'est là que les parents inculquent à leurs enfants les vertus de foi, de charité, d'honnêteté, etc. Ils le font plus par leur façon d'agir que par leurs paroles. De même à l'école, la façon d'agir et de parler des enseignants contribue à l'éducation chrétienne des enfants tout au long de la journée.

Il semble que si l'on considère l'enseignement religieux de la première à la onzième année, on ne fait pas une part assez grande de l'Évangile. Quels sont les jeunes et même les adultes qui peuvent appuyer leurs convictions en nous montrant tel passage de l'Évangile? Ce serait autrement plus solide que de se baser sur une parole d'une vedette ou d'une célébrité quelconque.

M. l'abbé Lapointe a rappelé le travail qu'il fait auprès des élèves dans les classes et aussi à l'église lors des célébrations des sacrements du pardon et de l'Eucharistie.

Les parents ont apporté leur participation en posant des questions ou en exprimant des opinions. La réunion term-née, plusieurs ont visité les classes et causé avec les professeurs.

Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette rencontre un succès.

B. Tourigny

Les prix de présence ont été gagnés par Mme Joseph Gilbert et Rosario Lapointe.

Les prix de bingo ont été remportés par Mmes Philippe Philpon, Berthier (Carmen) Bédard, Jean (Murielle) Morin, André Boucher et Mlle Louise Rancourt.

L'Association d'Activités Féminines de St-Jean-Vianney
Par: Louise Rancourt, secrétaire.

MM. René Baillargeon et Elie Chouinard élus marguilliers

Woburn — MM. René Baillargeon, et Elie Chouinard ont été élus marguilliers de la paroisse St-Augustin de Woburn, en remplacement de MM. Eugène Chouinard et Florian Vincent.

Le banc est composé, outre des nouveaux marguilliers ci-haut mentionnés, de MM. Benoit Dallaire, Roland Poulin et Gérald Périnet et René Lessard.

Félicitations aux nouveaux élus et nos remerciements sincères aux marguilliers sortant.

CONSEILLERE EN BEAUTE
HOLIDAY MAJIC
Représentante de
SPENCER et JOUVENCE

Mme JACQUES LEBLANC
diplômée à l'Institut d'électrolyse
de l'Estrie

5284 rue Frontenac Tél. 583-0203
LAC-MEGANTIC



NOS ENFANTS, LEUR ECOLE

Comment fabriquer un enfant-problème!

"Riez des grossièretés de votre enfant. Racontez-les même à votre tour pour prouver à tout le monde qu'il est "comique" et malin.

Pour qu'il vous "laisse" la paix, donnez-lui tout ce qu'il désire. Il grandira, en étant certain que le monde entier lui doit tout.

Ne lui dites jamais: "C'est mal!" Le pauvre petit pourrait faire un complexe de culpabilité. Comme il ne faut pas froisser sa petite âme délicate, il vieillira en croyant que la société le persécute lorsque, un jour, il se fera cogner sur les doigts.

Ne lui demandez pas de ranger ses jouets. Ramassez fidèlement ce qu'il laisse traîner. Ainsi, il sera certain que, toute sa vie, quelqu'un sera là, responsable de ses caprices.

Laissez-le lire toutes les ordures qui sont publiées, mais n'oubliez pas de stériliser ses vêtements et sa vaisselle.

Ne vous cachez pas pour accabler votre conjoint de reproche. C'est ainsi qu'il apprend à avoir... du respect pour ses parents.

Bien sûr que l'enfant ne doit jamais gagner l'argent qu'il réclame. Tout doit lui tomber du ciel. Pourquoi l'épuiser au travail ou exiger qu'il fasse lui aussi sa part pour la famille, son prochain ou la société?

Le mot frustration est à la mode. Et les parents sont toujours coupables de cette sempiternelle frustration chez leurs enfants. Pour qu'ils ne soient jamais frustrés prévenez leur moindre désir.

Le professeur? C'est un imbécile... Les petits voisins? Ils ont toujours tort. La police? C'est elle qui sème le trouble, etc, etc. Que d'inventions ont certains parents lorsqu'il s'agit de défendre le comportement de leurs enfants.

Enfin, lorsque, dès son adolescence l'enfant s'est "embarqué" dans un tourbillon effroyable, qui l'emporte d'un précipice à l'autre, vous proclamerez que pourtant VOUS AVEZ TOUT FAIT POUR CET ENFANT..."

Cette page, y compris le titre, est tirée de la revue JE CROIS au numéro de déc. 1970, p. 12.

Il faut bien reconnaître, hélas! que certains de ces procédés ne sont pas uniquement de l'imagination pure mais sont employés couramment et font leurs preuves!

Il avait bien raison celui qui prétendait que "l'éducation d'un

enfant commence vingt ans avant sa naissance". Car par leurs propos, leur façon de se parler, d'apprécier les choses, de discuter, par les valeurs qu'ils préconisent, leur être entier en somme, lentement mais indiscutablement, les parents modèlent, influencent, éduquent et forment leurs enfants à leur propre image.

Il y a l'aspect liberté aussi dans l'éducation, je le concède. Mais là encore, de qui les enfants vont-ils faire l'apprentissage de ce grand pouvoir, sinon de leurs parents? C'est à eux qu'il appartient d'apprendre, d'éclairer, de doser, de proportionner la liberté chez leurs enfants. Ce n'est pas facile, mais ce n'est guère en démissionnant dès la première "crise" de l'enfant qu'on y parvient.

C'est mal doser la liberté d'un enfant de 8 ans, par exemple, et se créer des problèmes pour plus tard que de lui permettre de regarder la télévision aussi tard que les adultes. L'enfant de cet âge ne se rend pas compte — donc ne peut agir avec liberté — que le sommeil conditionne plus qu'on ne pense sa plus ou moins bonne forme physique du lendemain. Mais les parents, eux, le savent et se doivent d'agir pour le bien de leur enfant.

J'ai ajouté cet exemple aux autres de l'article parce que nous recevons des enfants qui manquent certainement de sommeil et des enfants de premières années de l'élémentaire, s'il vous plaît. Les institutrices apprécieraient un peu plus les finesses de certaines émissions (rapportées par les enfants) si ces mêmes enfants s'endormaient un peu moins en classe.

Fr Jean-Paul Tousignant, s.c.
Atelier pédagogique

Berthe DALLAIRE
CORSETIERE ENR.
C. P. 145 - ST-LUDGER

Spencer

offre 10 p.c. réduction
sur tous vêtements
dessins individuels — aussi
vêtements JOUVENCE

Rendez-vous
composez : 548-5358

VENTE
ANNUELLE
D'HIVER
chez
CLAUDE BECHARD
FOURRURES
SPECIAUX sans
précédent
— Réparations
— Prix spécial POUR
MANTEAUX D'EN-
FANTS confectionnés
dans manteaux usagés.

3024 rue Agnès
Tél. 583-2088
Lac-Mégantic

TEL. RES. et BUR. 583-1458

H. P. CAMPEAU, C. d'A. A.
ASSURANCES GENERALES
Feu — Vie — Automobiles

4235 rue Laval Lac-Mégantic, Qué.
ASSURANCE-VIE "CONFEDERATION"

PRÉSENTEMENT À L'AFFICHE

Au Cinéma MEGANTIC | **Au Théâtre LAMBTON**

JUSQU'À SAMEDI | JUSQU'À MARDI

Matinée spéciale SAMEDI

APRES-MIDI POUR ENFANTS — ADMISSION : 50c

POUR TOUS

UN DÉFI, LES RÉGIONS INEXPLORÉES,
un pays de splendeur et de violence,
sous la coupe de la loi
du croc et des griffes.
Un homme et une fillette
face à un chasseur cruel
et à la furie de la
nature.



SAFARI AU GRAND NORD

EN VEDETTE
GORDON EASTMAN CARL SPORE **TECHNICOLOR AND TECHNISCOPÉ**

AUSSI 2ème GRAND FILM A L'AFFICHE

COMMENÇANT DIMANCHE
au CINÉMA MEGANTIC

1 h. 30 CONTINUEL

*Deux minoumes comme ça
y-ont jamais vu ça!*



MONIQUE MERCURE
LOUISE TURCOT

DONALD PILON
MAREL SABOURIN
DONALD LAUTREE
YVON DESCHAMPS
GILLES LATULIPPE

FRANCEINE MORAN
PAUL BUISSONNEAU
PAUL BÉVAL
RAYMOND LÉVESQUE
RÉAL BÉLAND

MUSIQUE DE ROBERT CHARLEBOIS
UN FILM DE
CLAUDE FOURNIER.

DEUX FEMMES EN OR

TECHNICOLOR TECHNISCOPÉ

AUSSI : **"UN COLT POUR MacGREGOR"**

ADMISSION POUR CE FILM : \$1.75

Echos d'il y a dix ans

(de notre édition du 26 février 1961)

ELECTIONS MUNICIPALES

— Une fois de plus les contribuables de la ville de Lac-Mégantic sont en période électorale. A la mairie Me J.-Armand Drouin, maire sortant de charge après cinq années d'administration, brigade de nouveau les suffrages, à l'échevinage MM. Roland Clusiaux, quartier nord, Gérard Boulet, quartier sud, conseillers sortant de charge, seront de nouveau sur les rangs.

VOL A ST-METHODE — Un vol de \$13,000 est perpétré à la Caisse Populaire de St-Méthode. Révolver au poing, le bandit masqué somma la gérante Mlle Bernadette Turcotte de lui remettre le contenu entier du coffre-fort. Après s'être enfui vers Thetford-Mines dans une automobile sans plaque d'immatriculation, l'alerte fut donnée et un peu plus tard dans la journée on appréhendait à East-Angus un individu de Burlington Mass. en marge de ce vol.

NOUVEAU MAIRE A LA GUADELOUPE — La lutte à la mairie vient de se terminer et s'est livrée entre deux citoyens bien connus et fort estimés MM. Jean-Eudes Bilodeau et Georges-Edouard Quirion. Le maire gagnant M. Bilodeau a recueilli 301 votes cependant que M. Quirion en récoltait 246.

DISCOURS DE L'HON. TARDIF — L'honorable Patrice Tardif, C.L., prononce un discours à la Chambre Haute sur le bill no 11 intitulé "loi amendant la loi du crédit agricole".

A VAL RACINE — Au conseil municipal de Val Racine une résolution est adoptée sur proposition de M. Jean-Marie Gendron secondé par M. Paul Brochu, que le conseil prie le gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires pour que la Banque du Canada avance des crédits, sans charge d'intérêt, pour financer les développements publics des commissions scolaires.

A STORNOWAY — M. Gérard Bouffard remporte une majorité de 56 sur son adversaire M. Georges Hornblower aux dernières élections municipales à la mairie.

DECES — A St-Samuel M. Josephat Beaudoin est décédé à l'âge de 82 ans et 6 mois — A St-Honoré M. Placide Fortier à l'âge de 85 ans et 5 mois — A Stornoway M. Cyrille Vachon meurt à l'âge de 70 ans — A Piopolis, M. Joseph Jacques est décédé à l'âge de 74 ans et 6 mois.

NAISSANCE — Marie Dominique, fille de M. et Mme Michel Guertin de Montréal.

ST-ROMAIN — Le maire sortant M. Henri-Louis Hallée a été réélu à St-Romain. M. Arsène Bellavance a défait son adversaire M. Camilien Pelchat au siège de conseiller tandis que MM. Henri-Louis Boulanger et Léandre Lapierre sont élus par acclamation.

IL Y A VINGT ANS

Noces d'argent de M. et Mme Alfred Brulotte — A St-Samuel a lieu l'installation du nouveau curé M. l'abbé Roméo Bélanger — A St-Samuel M. Linière Audet est élu maire — La campagne municipale est détrempée en notre ville; à l'échevinage du quartier nord MM. Henri Latulippe et Donat Blais se font la lutte; dans le quartier centre, le docteur Viateur Bolduc et M. Antonio Couture sont candidats; dans le quartier sud, il y a lutte entre MM. Abid Komery, Joachim Roy et T.C. Martin.

A Nantes

Assemblée de l'Afeas

Il y avait assemblée régulière de l'Association Féminine, d'Education Sociale (a.f.e.a.s.) de Nantes.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres, la présidente Mme Yvette Fortier a tenu à remercier les dames présentes à l'assemblée de décembre, qui s'est déroulée, on se souvient, dans l'ambiance des fêtes avec dépouillement d'un arbre de Noël, échange de cadeaux entre les membres, et à laquelle assistait M. l'abbé Yvon Malouin. On remettait au distingué visiteur un cadeau-souvenir. La présidente recevait un joli cadeau en signe de reconnaissance pour son grand dévouement en faveur du cercle. Cette soirée des fêtes se termina par un délicieux goûter au son de chants de Noël.

La directrice du secteur Mme Thérèse Charrier qui revenait d'une réunion de l'exécutif à Sherbrooke, a donné un compte rendu de sa journée.

Projets de l'année: à l'étude sociale: le chansonnier. Ecouter un chansonnier, c'est faire la pause, c'est sortir de la lune, prendre le temps de regarder un oiseau, un arbre, un paysage; écouter l'autre, devenir sensible à l'attention qu'il réclame de nous.

A l'art ménagé: tricots, décorations, démonstration de fabrication de pantouffles, d'animaux rembourrés.

Le prix de présence a été remporté par Mme Berthe Isabelle.

Afin de faire le choix d'une reine, un gâteau avait été préparé à cet effet avec une fève, L'heureuse élue Mme Jeannette Poirier, a reçu à cette occasion de nombreux cadeaux. Elle remercia sincèrement toutes les dames de leur généreuse participation. L'assemblée se termina par un jeu récréatif.

A la semaine prochaine.

Mme V. Couture, publiciste

Nouveaux marguilliers à la fabrique Ste-Agnès

Mme Gérard Audet et M. Fernand Grenier ont été élus marguilliers en remplacement de M. Albert Fontaine et de Mme Paul Veilleux à la fabrique Ste-Agnès de Lac-Mégantic.

Après deux tours de scrutin qui ont accordé égalité de voix à M. Fernand Grenier, et au Dr Marcel Couture, ce dernier s'est désisté en faveur de M. Fernand Grenier.

Le banc se composera donc de Mmes Henri Giguère et Gérard Audet et de MM. Camille Ethier, Robert Labbé, Joseph Lapointe et Fernand Grenier.

Félicitations aux nouveaux marguilliers élus et sincères remerciements à Mme Paul Veilleux et à M. Albert Fontaine, marguilliers sortant.

Subvention de \$809.60 à la municipalité de Ste-Cécile

La municipalité de Ste-Cécile de Whitton vient de recevoir une subvention de \$809.60 de la part du ministère des Affaires municipales en paiement d'un engagement financier d'une durée de 14 ans, pour travaux d'aqueduc et d'égoûts.

Cette information nous a été fournie par le député de Frontenac à l'Assemblée nationale M. Paul-André Latulippe.

Second Salon de l'Automobile à Sherbrooke

On vient de confirmer que le Salon Automobile connu sous le nom d'Auto Expo '71 sera présenté pour la deuxième année consécutive à Sherbrooke. En effet, "Les Productions Contemporaines Enr.", société composée de Sherbrookoïses enthousiastes de l'automobile et organisateurs du Salon en 1970, présenteront "Auto-Expo '71" les 16-17 et 18 avril prochain au Palais des Sports.

Le succès remporté l'an dernier (près de 20,000 personnes) et les améliorations qui seront apportées cette année laissent prévoir un Salon des plus spectaculaire et invitant. Ce

NOTRE VENTE D'HIVER

la plus GRANDE VENTE de l'année
CLAUDE BECHARD, FOURRURES

3024 rue Agnès Lac-Mégantic — 583-2088

Salon sera sûrement le un Salon des plus spectaculaires et invitant. Ce Salon sera sûrement le qui vient de se terminer. Les organisateurs y présenteront des voitures spéciales sortant tout à fait de l'ordinaire ainsi que certaines voitures qui ont fait leur marque en compétition automobile internationale. Diverses attractions susceptibles d'intéresser les amateurs d'automobile et le public en général seront présentées au cours d'Auto-Expo '71. Enfin pour compléter le Salon, un grand nombre de marchands d'automobiles et d'accessoires connexes seront sur les lieux pour présenter leurs nouveautés les plus récentes.

Les Productions

Contemporaines Enr.

Décès de Mlle Germ. Larochelle

DNC (A.D.) — A la suite d'une longue maladie est décédée à l'hôpital Frère André de Lac-Mégantic Mlle Germaine Larochelle à l'âge de 71 ans. Elle était la soeur de M. l'abbé Louis-Philippe Larochelle, décédé autrefois curé de la paroisse St-Alphonse de Stornoway.

Le cercueil était porté par des marguilliers MM. Georges Hornblower, Fernand Breton, Armand Bolduc, Henri-Paul Brochu, Cyrille Bolduc, Henri-Paul Brochu, Cyrille Dostie et Florian Bolduc.

On remarquait dans le chœur M. l'abbé Letendre de Sherbrooke et M. l'abbé C.-M. Brassard curé de Garthby.

Mmes Welly Doyon et Georges Hornblower ont recueilli les offrandes au cours de la cérémonie religieuse. Elle a été inhumée dans le cimetière paroissial avec son frère et sa soeur.



Chers membres,

Les dames auxiliaires du club Aramis vous invitent à un grand souper aux fêtes à l'occasion de la Fête de la St-Valentin samedi le 13 février entre 5 et 7 heures. A l'issue de ce souper, il y aura veillée avec orchestre, un couple

d'amoureux sera choisi à cette occasion. Des prix de présence seront tirés. Bienvenue à tous.

ASSEMBLEE GENERALE — Le 7 février il y aura assemblée générale du mois pour les Dames des membres du club Aramis à 2 heures de l'après-midi. Une partie récréative suivra, on vous attend en grand nombre. L'assemblée générale des membres se tiendra, dimanche le 7 février et non pas le 31 janvier tel qu'annoncé. Les membres Aramis sont priés d'en prendre note.

VENREDI — Au cours de la soirée de vendredi le 29 janvier il y aura soirée d'amateurs avec coffre au trésor. L'orchestre de Jean Nadeau et ses Ramblers sera au programme. Les enfants ne son pas admis.

VEILLEE SAMEDI — Samedi soir les Gimini six sont au programme, soirée à ne pas manquer.

Le club est maintenant ouvert tous les jours dans l'après-midi et le samedi toute la journée.

Yvan Bédard, publiciste

MILAN

DNC — V.M.

DIMANCHE LE 3 JANVIER AVAIT LIEU LA FETE DES ENFANTS

Le tout commença à 1 h. à l'église, par une courte cérémonie où chaque enfant était béni individuellement et allait par la suite faire brûler de l'encens au pied de la crèche de l'Enfant-Jésus. Tous se retrouvèrent ensuite au couvent, où avait lieu un "sleigh-ride". Les enfants étaient si nombreux qu'on a dû faire 2 tours, au lieu d'un, afin de contenter tous les petits bouts de choux.

De retour à la salle, il y a eu différents jeux, où le gagnant recevait un cadeau. A 4 heures, il y eut un goûter, distribution de bonbons, peanuts à tous les enfants. Tous ont apprécié cette fête, car elle avait été bien préparée.

Rappelons ici, que c'est l'abbé Parent qui officiait à la cérémonie à l'église.

A tous les organisateurs un sincère merci.

STATISTIQUES PAROISSIALES

Durant l'année 1970. Il y a eu dans la paroisse: 1 mariage, 3 baptêmes, 3 sépultures. alors que les statistiques de 1969 étaient: 3 mariages, 4 baptêmes, 2 sépultures.

Quand vous n'y serez plus...

... votre femme et vos enfants auront encore besoin de vous, plus que jamais. Si vous y songez dès maintenant, ça ne vous engage à rien. Et vous pouvez toujours en parler avec l'agent de la Manufacturers. C'est un ami... qui s'y connaît!



LEO RODRIGUE
St-Samuel Station
Comté Frontenac
549-2774



LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS



CONSEIL STE-AGNÈS NO 2043

C. P. 397

LAC-MÉGANTIC, P. Q.

Gagnants du tirage

Le premier prix du tirage au profit des oeuvres des Chevaliers de Colomb a été remporté par Soeur Lisette Fillion c.n.d. de Lac-Mégantic \$100. M. Bertrand Charbonneau de Notre-Dame des Bois se méritait \$75.; M. Benoit Grégoire de Notre-Dame des Bois \$50.; l'Hotel Lasalle de Lac-Mégantic \$50; Wilma Breton Lac-Mégantic \$25.00.

Les détenteurs d'un livret complet (couverture) M.

Philippe Mercier Lac-Mégantic \$50., M. Gérard Breton Lac-Mégantic \$50.00.

Prix aux vendeurs: M. Odilon Vallerand s'est mérité \$10. et \$5. et M. Hubert Grenier \$5.00

A titre de président de cette activité colombienne je profite de l'occasion pour remercier sincèrement tous mes vendeurs et surtout les acheteurs des 415 livrets de billets vendus. Merci à tous

Marcel Lacroix, président.

Décès de Mme Antoine Blouin



ST-SEBASTIEN — A l'hôpital Frère André de Lac-Mégantic est décédée le 11 janvier dernier Mme Antoine Blouin (née dame Rose-Anna Baillargeon) à l'âge de 83 ans et 10 mois, autrefois domiciliée à St-Sébastien.

Elle laisse pour la pleurer, ses fils et belles-filles: M. et Mme Wilfrid Blouin (Cécile Dion) de St-Sébastien, M. et Mme Bernadin Blouin (Elmina Bureau) de St-Léon, M. et Mme Clément Blouin (Jacqueline Beaudoin), d'Asbestos, M. et Mme Denis Blouin (Thérèse Pouliot), de Bury Vt.; ses filles et gendres Mme Jos. Lacroix (Marie-Jeanne) de Lac-Mégantic, M. et Mme Donat Bernier (Marie-Laure) d'Asbestos, M. et Mme Jean Tanguay (Simone) de Rock Island, M. Léo Isabel, de St-Sébastien; ses frères et belle-soeur, M. Gédéon Baillargeon de Milan, M. et Mme Hervé Baillargeon de Montréal; ses autres beaux-frères et belles-soeurs M. et Mme Adalbert Couture de Lac-Mégantic, Mme Valéda B. Goulet de Hartford Conn., M. Eusèbe Blouin du Foyer d'East-Angus, Mme Zéphirin Blouin de St-Ludger et Gédéon Blouin de Princeville ainsi que 57 petits-enfants et 38 arrière-petits-enfants et plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu le 14 janvier à 11 h. a.m. à St-Sébastien. Un service funèbre

a été célébré par le Rév. Père Christian Blouin des Pères Marianhill de Sherbrooke, petit neveu de la défunte. Le cortège était précédé des dames de la Congrégation du Tiers-Ordre Mme Napoléon Lapierre, Joseph Fecteau, Amédée Bolduc, et Armand Lacroix; le cercueil était porté par des gardes paroissiales de St-Aimé d'Isaac d'Asbestos dont un de ses fils fait partie. Les offrandes ont été recueillies par deux membres de la garde paroissiale de St-Aimé.

Son époux l'avait précédée dans la tombe au mois de septembre 1967.

Feu Mme Blouin faisait partie du Tiers-Ordre et des Dames de Ste-Anne.

Nous désirons exprimer aux membres de la famille éprouvée par ce deuil nos plus profondes condoléances.

Décès de Mme Joseph Grenier

MILAN (V.M.) — A l'hôpital d'Youville de Sherbrooke est décédée le 16 décembre à l'âge de 86 ans, Mme Joseph Grenier, née dame Claudia Roy, à la suite d'une longue maladie. Son époux l'avait précédée dans la tombe il y a plus de six ans.

Elle laisse pour la pleurer treize enfants, ses belles-filles et gendres plusieurs petits-enfants, MM. et Mmes Armand Trudeau (Paméla Grenier), Léo-Paul Daoust (Glorianne Grenier), Yvon Grenier, Léonard Georges (Marguerite Grenier), Léo Jacques (Gabrielle Grenier) tous de Montréal, Lionel Dufault (Armandine Grenier) et leurs enfants Pierre, Jean-Claude, et Pierrette de St-Léon Val Racine, M. Félix Grenier de St-Léon, M. et Mme Armand Grenier (Gabrielle Lachance), de Scotstown, M. Olivier Grenier de Hartford Conn., M. et Mme René Grenier (Colette Lecours) de Bristol Conn., M. et Mme Alain Schinder (Rena Grenier) de Bicyboy Michigan, M. et Mme Alphonse Turcotte (Françoise Grenier) ainsi que Gérard Johanne et Gilles Turcotte de Magog, M. et Mme Alphonse Grenier (Roberta Thivierge) leur fils Denis, M. et Mme Raymond Grenier de Piopolis, M. et Mme

Jean Claude Dufault (Claudette), M. et Mme Jean-Yves Clusiaux (Pierrette Dufault) de St-Léon.

La famille de Mme Grenier comptait 20 enfants dont 13 lui survivent, formant 4 générations et plus de 48 petits-enfants.

Plusieurs parents et amis se sont rendus au salon mortuaire. Les funérailles ont eu lieu le 19 décembre à St-Léon. On remarquait dans le chœur M. l'abbé J.S. Tremblay, ami de longue date de la famille. Le cercueil était porté par des petits-enfants de la défunte MM. Gilles Daoust, Jean-Guy Grenier, Raymond Grenier, Pierre Dufault, Jean-Claude Dufault et Gérard Turcotte.

Un service funèbre a été célébré par M. l'abbé Caouette curé de Notre-Dame des Bois.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Jacques & Frère de Lac-Mégantic. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissiale.

Aux membres de la famille éprouvés par ce deuil nous exprimons nos condoléances les plus sincères.

Décès de Mme D. Lemieux



A l'hôpital Frère André de Lac-Mégantic est décédée le 11 janvier dernier à l'âge de 86 ans et 10 mois Mme Dominique Lemieux après quelques mois d'hospitalisation.

La défunte laisse pour pleurer sa perte ses enfants, gendres, belles-filles MM. et Mmes Armand Lemieux (Henriette Grenier) de Springfield Mass., Léo Lemieux (Estelle Lemieux) de Lac-Mégantic, le Révérend Frère René, des FF. des Ecoles Chrétiennes de Sherbrooke, Lucien Lemieux (Branda Tolower) de Sherbrooke, Paul-Emile Lemieux (Elisabeth Mc Laevy) d'Ottawa, Georges Bellefleur (Alice) de Welland, Arsène Bolduc (Lucienne) de Crystal Beach, Henri Beaudoin (Juliette) de Welland, Lucien Roy (Anne-Marie) de Weedon, Jos. Robitaille (Jeanne) de Granby, Lucien Guilbeault (Liliane) de Cristal Beach, Gérard Blais (Bernadette) de Lac-Mégantic et Mlle Marie-Claire Lemieux de Lac-Mégantic; un beau-frère M. Joseph Lacombe de St-Ephrem de Beauce ainsi que 48 petits-enfants et 46 arrière-petits-enfants dont deux de la cinquième génération.

Les funérailles ont eu lieu le 14 janvier à 3 heures en la paroisse Ste-Agnès. Un service funèbre a été célébré par M. l'abbé Charles-Henri Doyle, curé de la paroisse assisté de Mgr Raoul Bruno et du chanoine Henri-Louis Bellefleur, MM. Jean Lemieux, René-Paul Roy, Luc, Pierre et Jacques Lemieux, petits-enfants de la défunte et M. Gérard Blais, son gendre, portaient le cercueil.

Mmes Rosario Beaudoin et Philippe Garneau ont recueilli les offrandes au cours de la cérémonie religieuse.

Son époux l'avait précédé dans la tombe en mars 1960.

Feu Mme Lemieux appartenait aux congrégations des Dames Ste-Anne et des Dames Tertiaires.

Aux membres de cette belle et grande famille de chez-nous la direction du journal L'Echo de

DÉCÈS

BILODEAU Henri — A l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic est décédé le 24 janvier M. Henri Bilodeau, à l'âge de 66 ans et 3 mois, époux de feu dame Dalida Côté, domicilié à St-Samuel Sta. Les funérailles ont eu lieu à Ste-Cécile 2 heures le 27 janvier.

FORTIER Ephrem — A Lac-Mégantic est décédé le 21 janvier à l'âge de 70 ans M. Ephrem Fortier époux de dame Marie-Ange Trépanier, domicilié au 4795 rue Laurier à Lac-Mégantic. Les funérailles ont eu lieu le 23 janvier en l'église Ste-Agnès et l'inhumation dans le cimetière de Piopolis.

Frontenac s'unit à toute la population pour exprimer ses condoléances les plus sincères.

Décès de M. Arthur Compagnat



A Lac-Mégantic décédait subitement le 15 janvier dernier, M. Arthur Compagnat à l'âge de 66 ans et 6 mois.

Il laisse dans le deuil un frère M. Delphis Compagnat, une belle-soeur Mme Delphis Compagnat (Lumina Beaulé), un beau-frère M. Gérard Mailloux de Montréal, des neveux et nièces M. et Mme Roger Lavoie, Pierrette Lemay, de St-Jean, M. et Mme Paul Lemay (Denise Giguère) de Fitchburg Mass., M. Gilles Mailloux de Montréal, M. et Mme Roger Compagnat (Louise Roy) de Montréal, M. Maurice Compagnat de Sherbrooke, MM. André et Alain Compagnat de Lac-Mégantic.

Les funérailles ont eu lieu le 18 janvier à l'église Ste-Agnès. Un service funèbre a été célébré par M. l'abbé Charles-H. Doyle, curé. MM. Pierre Hamel, Paul Legendre, Gilles Mailloux, Maurice, André et Alain Compagnat portaient le cercueil. MM. Pierre Hamel et Alain Compagnat ont recueilli les offrandes au cours de la cérémonie religieuse.

Nous désirons exprimer nos condoléances les plus sincères aux parents éprouvés par ce deuil.

Décès de M. Jos. Courtemanche

DNC (A.D.) — M. Josephat Courtemanche, de Stornoway, est décédé le 10 décembre dernier à l'âge de 80 ans et 3

LAPOINTE Albert — A l'hôpital St-Vincent de Paul est décédé le 19 janvier à l'âge de 78 ans M. Albert Lapointe époux de feu dame Gertrude Talbot domicilié à Lambton. Les funérailles ont eu lieu le 23 janvier en l'église St-Vital de Lambton.

TARDIF Mme Gédéon — A St-Méthode, au Foyer Valin est décédée à l'âge de 85 ans et 6 mois Mme Gédéon Tardif née dame Victoria Gagnon. Les funérailles ont eu lieu à St-Méthode le 25 janvier et l'inhumation dans le cimetière paroissial.

Ces renseignements nous ont été fournis par la maison Jacques & Frère de Lac-Mégantic.

mois à la suite d'une courte maladie.

Il laisse pour la pleurer ses enfants, gendres et belles-filles MM. et Mmes Paul Courtemanche (Clarisse Béliveau) de Danville, Aimé Courtemanche (Marie-Jeanne Couture) d'Asbestos, Léo Courtemanche (Rita Carrier) d'Asbestos, Henri Courtemanche (Suzanne Desharnais) d'Asbestos, Lionel Prince (Blanche) de Garthby, Laurent Garneau (Marie-Berthe) de Sherbrooke; ses frères et belles-soeurs: Mme Meddey Henry (Rose Alma) de Conn., Mme Aurèle Roy, Mme Rosa-Aïma de Sherbrooke, Mme Joseph Latulippe (Rosa) de Berlin N.H.; M. et Mme Louis Fontaine du Foyer de Martinville; ses petits-enfants Lise, Pierre, Cécile, Denise, Dorice, Claude, Yves, Alain, Anne, Nicole, Sylvie, Richard, André, Dorice, Jacques, Daniel, Marie, Hélène, Louise Courtemanche, Lise Thérèse, Michel Prince, Pierre Julie, Marie, Hélène et Danielle Garneau.

Les funérailles ont eu lieu à Stornoway le 14 décembre à 10 heures. Un service funèbre a été célébré par M. l'abbé Gérard Cauchon, curé. Les porteurs du cercueil étaient des membres de la garde paroissiale d'Asbestos. Plusieurs parents et amis de la paroisse et de l'extérieur s'étaient joints à la famille pour rendre un dernier hommage au regretté disparu.

Aux membres de la famille nous désirons exprimer nos condoléances les plus sincères.

REMERCIEMENTS

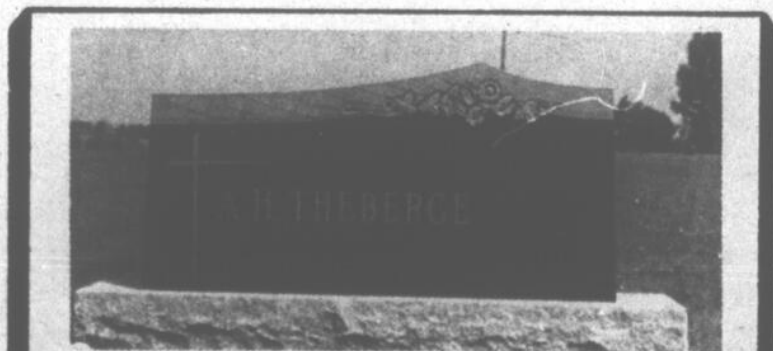
Les enfants de M. Oscar Guay remercient sincèrement le médecin, les religieuses et le personnel de l'hôpital Frère André pour les bons soins qu'ils ont accordés à M. OSCAR GUAY lors de son hospitalisation dans cette institution.

Remerciements pour sympathie

Les membres de la famille de Monsieur OSCAR GUAY désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, cartes mortuaires, visites au salon mortuaire, assistance aux funérailles, tributs floraux ou de quelque manière que ce soit à l'occasion du décès de

Monsieur OSCAR GUAY

Ils les prient d'accepter ce message de leur plus profonde gratitude.



GRANIT CANADIEN, AMERICAIN, EUROPEEN — STATUE EN MARBRE D'ITALIE — EQUIPEMENT MODERNE POUR LA SCULPTURE (SHAPE CARVING). PRIX DEFIAANT TOUTE COMPETITION.

POUR UN DERNIER HOMMAGE A VOS CHERS DISPARUS

CONSULTEZ:

Les Monuments Funéraires de St-Samuel Enr.

FRANCOIS THEBERGE — LAC-MEGANTIC

TELEPHONE : 583-0102 ou 583-1709

Jacques & Frères Inc.

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

LAC-MEGANTIC
583-0445

LAMBTON
486-2546

ST-LUDGER
548-5877

ST-SEBASTIEN
652-9902



ST-EPHREM
484-2032

SCOTSTOWN
657-4775

LA GUADELOUPE
459-3534

COURCELLES
483-9289

LAC-DROLET
548-9902

SIÈGE SOCIAL : 3778 Québec Central — Tél. 583-0444
LAC-MEGANTIC

LOUEZ, ACHETEZ, VENDEZ par nos

PETITES ANNONCES

583-1630

TARIF

MINIMUM \$1.25 (15 MOTS) 5c DU MOT ADDITIONNEL
AVEC CADRE : \$2.00 LE POUCE
DATE LIMITE : LUNDI 5 HEURES p.m.

A vendre

TROPHEE — choix de 250 modèles pour tous les sports, REDUCTION de 50 p.c. S'adresser à LUCIEN BRETON 3567 rue Daniel tél. 583-0436 Lac-Mégantic. (J6jno)

MAISON 2 logements, 3 chambres, salon, cuisine, chambre de bain; complètement renouée, intérieur et extérieur, située au 3841 rue Lemieux. S'ADRESSER à Roger RANCOURT, 3648 rue Maisonneuve, tél. 583-1660. (J13jno)

MAISON de 4 logements, neuve, située rue Laviolette, entrée 220, système d'eau chaude central, installation pour laveuse-sècheuse, système de chauffage central. S'ADRESSER A LUCIEN LEMIEUX, tél. 567-1971 à Sherbrooke ou composez 583-1973 Lac-Mégantic. (J13jno)

VENTE D'AUTOS-NEIGE: Snow-Cruiser, à prix très spécial, autos-neige neuves, garanties; elles sont légères, rapides, 1970 20cv. MODELE 200 prix spécial: \$649, épargnez \$236; aussi modèle 200 électrique à prix spécial \$739, épargnez \$276. Consultez MEGANTIC SPORTING GOODS, Henri Paul Laporte, 5441 rue Frontenac, TEL. 583-2162. (J. 21 jno)

BOIS DE POELE franc, sec, à vendre. S'adresser par téléphone: 583-1755. (Janv. 20-27)

FAITES VOTRE CHOIX et FAITES DES ECONOMIES, car il n'est pas nécessaire de dépenser une fortune pour se procurer une fourrure à la vente d'hiver.
CLAUDE BECHARD,
fourrure
Réparations - Confection - Vente
3024, rue Agnès 583-2088
LAC-MEGANTIC

CABANE à patates frites, poêle, réfrigérateur (debout) pour liqueurs, poêle à hot-dogs, trois plaques, coupeuse de patates, machine à crème glacée molle; très bons revenus; à vendre pour cause de maladie. S'adresser à EMILE COULOMBE, Courcelles, tél. 483-5240. (J. 27 F, 3 P)

A VENDRE 7 beaux EPAGNEULS "Cocker" pure race enregistrés; 5 semaines; différentes teintes. Prix: \$40. à \$60. Pour information, COMPOSEZ 1-418-228-6535 à St-Georges de Beauve. (J. 27)

A louer

LOGEMENT 5 appartements, avec chambre de bain complète, situé rue Frontenac. S'adresser à EUGENE TALBOT, tél. 583-3146. (D16jno)

APPARTEMENTS à louer, meublés, chauffés. S'adresser au MAGASIN DENIS BOULET TEL. 583-1470. (D23jno)

DIVERS LOGEMENTS modernes, meublés; chauffés, situés rue Dollard, en face de l'église; stationnement. Pour informations s'adresser à tél. 583-1456, Mme Marcel Bellefleur, après 5h. p.m. (A)

LOGEMENT 5 appartements plus chambre de bain, chauffé, situé au 4913 Laval, libre le 1er octobre. S'adresser à STUDIO ASTRA, Tél. 583-0588. (S. 17 jno)

BUREAU à louer, fini très moderne, 3 appartement plus salle d'attente, taxes et électricité payés, location à prix modéré, situé dans l'édifice Lafleche, bureau d'en avant. S'adresser à GERARD THEBERGE, Magasin Shier, tél. 583-2404. (J. 23 jno)

LOGEMENT 5 appartements, entrée 220, installation pour laveuse-sècheuse à louer; situé rue Carillon. COMPOSEZ 583-1614 ou 583-1227. (N25jno)

APPARTEMENTS DUBE, situés rue Choquette, meublés. Pour de plus amples informations s'adresser à JEROME DUBE, tél. 583-2391. (N. 27 jno)

LOGEMENT à louer situé au 3566 rue St-Edouard, 4 1/2 pièces, chauffé, commodités modernes. Pour information tél. 583-1322 à Lac-Mégantic ou ROGER BOLDUC, tél. 335-6333 Thetford-Mines. (J13jno)

APPARTEMENTS meublés à louer, chauffés, éclairés \$15. par semaine ou \$50.00 par mois. S'adresser à tél. 583-1648 ou 583-1525. (J13 jno)

APPARTEMENTS meublés, à 2 1/2 pièces, situés voisin du presbytère Ste-Agnès. S'adresser au RESTAURANT PAOLO, tél. 583-0288. (J. 20 jno)

LOGEMENT 5 APPARTEMENTS semi-chauffé, chambre de bain, entrée 110 et 220 situé au 3718 rue Jollette. S'adresser à CLEMENT DUMAS 382 Jollette, 583-1988. (D23jno)

APPARTEMENTS MEUBLES 2 1/2 pièces, idéal pour 1 ou 2 personnes; commodités; aspirateur au mur, chauffage central. S'adresser à ROBERT BERTRAND 4842 rue Dollard, tél. 583-2168. (J6jno)

APPARTEMENTS à louer, meublés chauffés, eau chaude fournie, chambre de bain complète. Idéal pour 2 personnes. Situés centre ville, en haut du Magasin Hervé Roy. COMPOSEZ 583-2709 ou 583-1581. (J. 27 jno)

LOGEMENT 5 appartements, chauffé, eau chaude fournie, complètement renoué, tapis neufs, site idéal, situé centre ville, en haut du magasin Hervé Roy. COMPOSEZ 583-1709 ou 583-1581. (J. 27 jno)

LOGEMENT 2 appartements plus chambre de bain, meublés, chauffés, situé en face de l'église Ste-Agnès. Pour informations s'adresser après 5 heures à Mme LUCIEN HALLEE, 4898 rue Dollard, tél. 583-1519. (J. 27)

LOGEMENT A LOUER, situé entre l'hôpital St-Joseph et le Magasin Réal Hallée, 5 appartements, plus chambre de bain complète, dans un bas, chauffé et meublé si désiré. S'adresser à HILAIRE ROY, en composant 583-1435. (J. 24 F. 3)

DES FOURRURES spécialement choisies pour la beauté de leurs peaux et la qualité de la confection.
REDUITES de 25 p.c. à 50 p.c.
A la VENTE ANNUELLE d'HIVER chez
Claude Béchard, fourrures VENTES - REPARATIONS
3024 Agnès - 583-2088
LAC-MEGANTIC

A St-Romain

576 âmes réparties dans 126 familles

Statistiques paroissiales

DNC (A.P.) — La paroisse de St-Romain compte 576 âmes réparties dans 126 familles.

Les statistiques paroissiales démontrent qu'au cours de l'année écoulée la paroisse s'est enrichie de 6 nouveaux-nés, on a béni 5 mariages et inhumé 8 personnes.

On déplore la mort des personnes suivantes au cours de

1970:
Mme Ernest Roy, 74 ans et 10 mois; M. Ovide Roy, 91 ans et 6 mois; M. Prosper Moore 78 ans et 11 mois, M. Gérard Roy, 55 ans et 6 mois; M. Wellie Isabel, 67 ans et 5 mois, Mme Aimé Rosa 76 ans et 4 mois, M. Odias Rodrigue, 82 ans et 11 mois et M. Horace Hallée, 82 ans et 11 mois.

La Cour du ... (suite de la 1ère page)

Honorables Juges Légaré et Beaudry présideront cette cérémonie d'ouverture officielle.

Cette manifestation aura pour but, d'une part de signaler cet événement et, d'autre part d'informer la population. Les autorités civiles, religieuses et policières, les services sociaux qui desservent les municipalités environnantes seront invités à participer à cette manifestation.

LOGEMENT de 4 appartements, chauffé à l'électricité, avec installation pour laveuse et sècheuse; aussi un autre de 3 appartements, meublé, chauffé à l'électricité, bien situé, près de l'église Ste-Agnès. S'adresser à ANTOINE LESSARD, 4934 rue Dollard, tél. 583-1688. (Janv. 27 jno)

On demande

Chez "CADORAMA" 5075 Boul. des Vétérans, Lac-Mégantic, tél. 583-0507, vous trouverez des cadeaux de tous genres, alliances — joncs — articles de bois — rasoirs pour hommes et femmes — caméras — films — articles ménagers électriques — radios — montres "Girard Perregaux" "Univèrsel Genève" — Technos — Timex à 10 p.c. de réduction — etc. le tout à des prix exclusifs. L. M. MERCIER, PROP.

LOGEMENT de 5 appartements demandé dans un bas si possible, entrée 220, chauffé. S'adresser à HENRI-LOUIS LESSARD, tel. 583-1689. (J. 20 jno)

Divers

Avis aux propriétaires de congélateurs. Pour l'achat ou la préparation de votre viande pour congélateurs; consultez GUY LAVALLEE, au 4611 rue Papineau Lac-Mégantic, tél. 583-0617. (N25jno)

MACHINE A COUDRE A REPARER? Confiez votre machine à des personnes compétentes. Nous réparons toutes marques de machine à coudre. CONSULTEZ ERNEST LECLERC, au magasin Shier Ltée, 583-2404, Lac-Mégantic. r(N. 4 jno)

CHAMBRE ET PENSION au 5014 rue Champlain. S'adresser à Mme RAYMOND LACHANCE, tél. 583-2546. (S. 3 jno)

Je désire aviser la population que je fais toujours la REPARATION de grille-pain, fers à repasser, rasoirs électriques. Satisfaction garantie et service rapide. S'adresser à LUCIEN ORICHEFKY, 3656 rue Mauger, tel. 583-1469. (J. 27 F. 3-10-17 P)

ACHAT DE BOIS FRANC — Je suis acheteur de toute essence de bois franc: merisier, érable, hêtre, plaine, etc. même avec des noeuds (excepte le tremble). Longueur: 8 pieds 4 pouces, 25 pour cent; 10 pieds et 6 pouces 75 pour cent; diamètre 6 pouces et plus. Ce bois sera mesuré et payé à la corde sur le camion. S'adresser à: JEAN-GUY JACQUES, St-Romain, tél. 486-7213. (J. 27 P)

HY — POSTEZ VOTRE DEMANDE AUJOURD'HUI ET VOYEZ VOS REVENUS AUGMENTER — Ecrire à The W.T. Rawleigh Co. Ltd., Dept. A-517-HY, 4005 Richelieu, Montréal 207, Qué.
Messieurs, j'aimerais vendre les produits renommés Rawleigh
() temps partiel
() plein temps
() Veuillez m'envoyer le Catalogue Gratuit et tous les détails.

NOM
ADRESSE
VILLE
PROV.

Achetons et vendons vieux fer

Nous achetons vieux fer, métal, batteries usagées, radiateurs, cuivre, aluminium, plomb, etc... Nous pouvons également vous fournir fer usagé de toutes sortes ("H-beams — plates — tuyaux", etc...) Communiquez avec :

Frontenac Iron & Metal

Jean-Thomas Beaudoin, propriétaire
3849 rue Joliette — Tél. 583-2675 — LAC-MEGANTIC

LIVRAISON: UNE SEMAINE!

Papeterie de Mariage

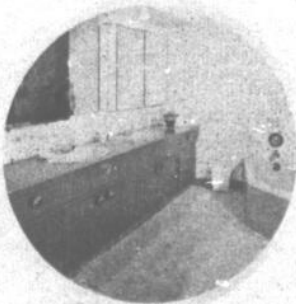
THERMO-GRAVÉE

par les créateurs de "Bouquet Invitation Line"

LA THERMO-GRAVURE est un riche lettrage en relief qui a la distinction d'une main-d'oeuvre experte. Beaucoup moins coûteuse que vous ne puissiez croire et qui vous est livrée dans la semaine.

Plusieurs autres styles au choix

S'ADRESSER A :
L'ECHO DE FRONTENAC
5040 BOULEVARD DES VETERANS
LAC-MEGANTIC — Tél. 583-1630



CENTRE DE RENOVATION

ROGER RANCOURT, président
3648 Maisonneuve LAC-MEGANTIC 583-1660



Si vous projetez l'aménagement ou la rénovation d'une salle de bains ou salle de toilette pour dames, pensez à ajouter une note d'un modernisme élégant, en commençant par choisir ce qui se fait de mieux : les stratifiés FORMICA plastiques, aux finis durables et seyants.



MARCEL LEBRUN, c.d.a.a.

Automobile - Incendie - Vie - Responsabilité et autres

Conseiller professionnel, le courtier d'assurance est votre "Homme de Confiance". Il doit allégeance à ses clients avant tout

Bureau: 5087 rue Frontenac, Lac-Mégantic
PLANS BUDGETAIRES RESIDENCE: 583-2719

TEL. 583-0600

Le projet d'un parc national dans Beauce-Frontenac est considéré comme prioritaire

Le projet d'un parc national qui serait situé le long de la frontière canado-américaine, dans les secteurs sud de Beauce et de Frontenac, peut être considéré déjà comme prioritaire par le gouvernement fédéral.

Deux agents de la planification au Service des parcs nationaux, MM. Denis Major et Claude Mondor, ont fait cette révélation mercredi, à Saint-Georges. Ils rencontraient alors le comité provisoire qui a été formé dernièrement dans le but d'étudier la possibilité d'un projet de parc national dans notre région dont les richesses sont encore à peu près inexploitées sur le plan touristique.

Le Service des parcs nationaux, qui relève du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, a fait une étude, en 1970, pour déterminer les endroits de la province de Québec où de tels aménagements pourraient se situer le plus avantageusement. On a établi entre autres choses deux "zones prioritaires". La région du Sud-Est du Québec (ou des Cantons de l'Est) en est une; mais l'autre zone prioritaire n'a pas été dévoilée.

L'emplacement précis de l'éventuel parc national dans les Cantons de l'Est, n'est toutefois pas encore désigné tout à fait. On a mentionné, qu'il pourrait avoir une superficie de 200 à 250 milles carrés, c'est-à-dire qu'il serait considérablement plus étendu que les parcs Forillon et de la Mauricie, qui auront respectivement 90 et 175 milles carrés. Le plus récent, celui de la Mauricie est le 2e projet identique dans notre province, mais il est le 22e au Canada.

L'étude préliminaire des agents de la planification situe cependant le projet en bordure de la frontière canado-américaine, à partir des environs de la route 23-Kennedy et s'étendant dans les localités de Saint-Théophile et de Saint-Robert en direction de la ville de Lac-Mégantic. En plus des caractéristiques naturelles, l'endroit serait privilégié du point de vue géographique, parce que, semble-t-il, est entrevue la possibilité d'un parc international.

Il s'agit effectivement d'une belle lisière de terrains étant surtout boisés et où l'agriculture est marginale. Mais une bonne partie de ses lots boisés appartiennent à la compagnie Domtar qui y fournit de l'emploi régulier à quelque 300 ou 400 personnes. Il y a donc là un problème extrêmement sérieux à résoudre, car il faut considérer que la coupe du bois est interdite, sur le territoire d'un parc national.

Un comité est déjà formé, composé notamment de M. Paul-André Busque à la présidence, pour étudier les diverses implications que pourrait avoir un parc national dans cette région. Sa préoccupation première est aussi d'assurer le consensus dans le milieu et de solliciter éventuellement la participation du gouvernement provincial. Le comité doit avoir la collaboration du CER qui peut apparemment apporter une aide technique et des moyens pour la consultation populaire tout en assurant une coordination de même que la représentation auprès du gouvernement québécois.

La participation du gouvernement provincial serait éventuellement d'acheter les terrains nécessaires pour les céder ensuite au gouvernement

canadien. On remarque par ailleurs que les parcs nationaux ont pour but premier d'assurer la conservation et doivent s'ajouter à cela les services

recréatifs. Selon les deux agents de la planification, le gouvernement fédéral pourrait investir à cet endroit quelque \$10 à \$15,000,000

dépendant de la nature et du nombre des services récréatifs qui y auront été prévus.

MM. Jacques Labrie et Marius Jacques, qui sont respectivement président et directeur général du Conseil économique régional du Sud-Est du Québec, ont signalé que des études concernant l'aspect

économique devront déterminer au préalable la rentabilité à court et à long terme du projet. Si l'initiative peut être réalisée avantageusement, ont-ils ajouté, elle pourra constituer le point de départ d'un véritable développement régional car elle nécessitera une orientation dans tous les secteurs d'activité.

UNE VISITE À VOTRE CONCESSIONNAIRE SKI-DOO* PEUT VOUS RAPPORTER

\$5,000 EN ARGENT



****CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE, UNE PERSONNE QUI AURA ÉTÉ VISITER UN CONCESSIONNAIRE SKI-DOO GAGNERA \$5,000. TOUS LES JOURS (EXCEPTÉ LES DIMANCHES), UNE SÉLECTION SERA FAITE PARMIS LES BONS DE PARTICIPATION REÇUS AU BUREAU CENTRAL DES PRIX. LE CONCOURS DÉBUTE LE 8 JANVIER 1971 ET SE TERMINE LE 6 FÉVRIER 1971.**

Une simple visite à un concessionnaire Ski-Doo pour admirer les magnifiques modèles Ski-Doo 71 peut vous rapporter \$5,000 en argent.

Pour participer, rien de plus simple. Il suffit de remplir un bon de participation que vous trouverez dans la salle d'exposition du concessionnaire et de l'expédier à Ski-Doo. Quelques jours plus tard, vous gagnerez peut-être \$5,000.

Alors, courez chez votre concessionnaire Ski-Doo. Pensez-y: aucun achat requis pour participer. Vous êtes peut-être le prochain gagnant!

*marque de commerce Bombardier Ltée **sauf le dimanche.

DÉTAIL DES RÈGLES CHEZ TOUT CONCESSIONNAIRE PARTICIPANT

IL NE VOUS RESTE QUE 9 JOURS POUR PARTICIPER!

Courez chez votre concessionnaire Ski-Doo!

Station de Service LABBE

4778, RUE LAVAL - TEL. 583-0156
LAC-MÉGANTIC, QUE.

Guy BLAIS

CASE POSTALE 70 - LAMBTON
TEL. 486-2624



MINI-LOTO

TIRAGE 22 JANVIER
94239

94239 gagne \$5,000.
4239 gagne \$500.
239 gagne \$100.